

NATIONS UNIES

ASSEMBLES GENERALE



PROVISOIRE
A/S-12/PV.25
ler juillet 1982
FRANCAIS

Douzième session extraordinaire

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA VINGT-CINQUIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 23 juin 1982, à 15 heures

Président :

M. KITTANI

(Iraq)

puis :

M. AMEGA

(Togo)

(Vice-Président)

Débat général /8/ (suite)

Déclarations de :

- M. Ortiz Sanz (Bolivie)
- M. Srithirath (République démocratique populaire lao)
- M. Street (Australie)
- M. Al-Qasimi (Emirats arabes unis)
- M. Sinclair (Guyane)
- M. Ramphul (Maurice)
- lime Jones (Libéria)
- M. Zumbado (Costa Rica)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, <u>dans un délai d'une semaine</u>, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau A-3550, 866 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplairedu compte rendu.

La séance est ouverte à 15 h 30.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. ORTIZ SANZ (Bolivie) (interprétation de l'espagnol): Monsieur le Président, veuillez accepter les félicitations de la délégation bolivienne à l'occasion de votre élection unanime à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Vos qualités personnelles et professionnelles se sont révélées une fois de plus, et nous tenons à vous remercier pour l'efficacité et la sérénité avec lesquelles vous assurez la présidence.

Après la deuxième guerre mondiale, les Etats ont déclaré leur volonté de préserver la paix et ont accepté ce faisant les dispositions de la Charte des Mations Unies. Depuis lors, les représentants de gouvernements, de nombreuses personnalités illustres, des experts internationaux et des porte-parole d'institutions humanitaires et culturelles ont déclaré, du haut de cette tribune et ailleurs, qu'il existe un devoir moral de répudier la guerre et la menace d'anéantissement qui pèse sur l'humanité. Ils nous ont démontré, d'une part, que les arsenaux nucléaires sont l'équivalent d'un million de bombes d'Hiroshima et, d'autre part, que si un pour cent seulement des dépenses mondiales consacrées au désarmement étaient réaffectées au développement, cette somme constituerait un capital annuel de 6 milliards de dollars capables d'assurer une vie meilleure aux trois quarts de l'humanité qui sont aujourd'hui en proie à la misère, au conflit social et à la violence politique et, partant, de permettre à la paix de devenir une réalité.

Pendant 37 ans, les nations ont dit sur tous les tons et à tous les niveaux que l'humanité aspire à la paix, qu'elle répudie la guerre et que la réalisation de cet objectif passe par le désarmement. Mais si nous analysons les statistiques de l'armement pendant la même période, nous voyons que les recherches et les expériences nucléaires, la mise au point et la production d'armes atomiques, chimiques, radiologiques et autres, ainsi que le commerce éhonté des armes classiques, ont été accrus et perfectionnés à un rythme toujours croissant. Nous sommes donc en présence aujourd'hui d'une contradiction historique presque

inexplicable: l'humanité se prononce pour la paix et le désarmement, mais d'aucuns perfectionnent les armes, les fabriquent en quantités incroyables et les vendent ou les distribuent dans des régions relevant de diverses stratégies et idéologies.

Lors de la session de 1978, consecrée au désarmement, l'Assemblée générale a élaboré un Document final approuvé par consensus, qui constitue un programme d'action, et dont le paragraphe 109 nous parle d'un :

"désarmement général et complet sous un contrôle international efficace, /et/qui demeure l'objectif ultime de tous les efforts déployés dans le domaine du désarmement." (S-10/2, p.23)

Ce programme d'action, s'il avait été appliqué, aurait été plus que suffisant pour constituer la base de progrès concrets et importants. Malheureusement, au cours de ces quatre années, le document de 1978 n'a pas été appliqué et est resté lettre morte. En outre, l'intensification des tensions entre les grandes puissances a entravé ses objectifs. On pourrait presque dire que la tentative multilatérale de désarmement dont l'instance essentielle est notre Assemblée pourra être considérée comme ayant échoué si la rhétorique n'est pas remplacée par des négociations concrètes et spécifiques et donnant force obligatoire aux engagements de désarmement.

Posons une question clef: Qui doit négocier? Parmi les 157 Etats Membres des Nations Unies, il en est deux qui contrôlent 95 p. 100 de l'arsenal nucléaire. Par ailleurs, il y a dix grands fabricants et fournisseurs d'armes classiques. Il y a une vingtaine de pays industralisés qui fabriquent leurs propres armements et vendent les excédents. Restent 120 Etats Membres de cette Organisation, qui ne fabriquent pas d'armes et qui pour garantir leur défense dans une monde que les autres s'emploient à armer, se voient obligés d'investir dans les armements un pourcentage précieux de ressources qui pourraient servir leur développement économique et social. Est-ce aux pays en développement, aux pays désarmés et sans industrie militaire qu'il appartient de négocier le désarmement. Est-ce à nous qu'il appartient de mettre fin à la course aux armements et de démanteler les arsenaux nucléaires et classiques vraiment monstrueux qui se sont accumulés?

En ce moment où le monde prend conscience du problème des armements, il est important de déterminer la nature de la responsabilité internationale en ce qui concerne la paix car s'il est vrai que nous sommes tous grands et petits engagés à l'égard du désarmement, qui est l'antidote de la guerre, la responsabilité originale, la véritable responsabilité historique est celle qui est relative à la course aux armements et elle retombe concrètement sur une douzaines d'Etats. Voulons-nous désarmer les peuples? Commençons alors par ne pas les armer. Ainsi que le montre l'expérience internationale, l'humanité en est arrivée dans ce domaine à un recul de la morale devant les progrès technologiques, et ce ne sont plus les guerres qui demandent des armes, mais bien les armes qui exigent la guerre. Les armes s'accumulent, donnant naissance à des capacités guerrières inutilisées, et étant donné que les progrès scientifiques et techniques produisent tous les jours des armes nouvelles et plus meurtrières, il s'ensuit que les armements poussent à la guerre avant de devenir caduques. Ajoutons à cela que le maintien chronique de situations internationales injustes, auxquelles la négociation n'arrive pas à remédier, encourage la perte de confiance tant dans les moyens de trouver une solution pacifique aux différends que dans l'efficacité des organismes chargés de préserver la paix. C'est ainsi que certains pays, étouffés par l'injustice chronique, se voient forcés de chercher un dénouement guerrier que l'application opportune d'une solution juste aurait pu Sviter.

Pour répondre aux exigences du désarmement, il convient par conséquent avant tout de s'attaquer au problème de la course aux armements et à celui du rétablissement de la confiance internationale dans le règlement pacifique et juste des différends, car rien ne saurait durer dans l'histoire - et la paix moins que toute autre chose - tant que subsisteront des situations de conflits qui reposent sur le colonialisme ou le pillage militaire.

L'industrie des armements est un empire secret, mais le commerce des armes est un fait visible et quotidien. De même que les petits "trafiquants de la mort" s'enrichissent en vendant des mitrailleuses clandestines, il y a des Etats - certains d'entre eux très grands et prestigieux - dont une énorme partie des recettes annuelles proviennent de la vente d'armes, ventes qui se font par parts

égales et aux mêmes jours aux deux adversaires dans une même guerre. Ce trafic d'armes, tout en représentant une activité économique prospère qui aide les grandes puissances à redresser ou améliorer leur balance des paiements, et à faire face à des situations intérieures de chômage en apportant une stimulation artificielle à la production, est en outre la manière la plus sûre d'établir des zones hégémoniques d'influence politique et d'exploitation économique. Ces zones sont consolidées en mettant des armes, apparemment gratuitement, entre les mains des nations en développement, sous prétexte de les aider à se défendre. mais en réalité pour les assujettir à une dépendance stratégique inévitable au moyen de l'entraînement spécial de leurs armées, par la fourniture de munitions, par l'organisation d'alliances régionales ou par la subversion, selon les cas, aux caractéristiques militaires standardisées. Et lorsque c'est fait, on présente l'addition pour les armes sous forme d'engagements politiques ou de contrats transnationaux en vue du pillage des ressources naturelles de ces pays. Nous n'allons pas nous lancer dans l'analyse du commerce des armes, ce serait nous répéter. Nous dirons seulement qu'il est curieux de constater que les cinq Etats membres permanents du Conseil de sécurité, instance à laquelle on a confié la "responsabilité primordiale du maintien de la paix et de la sécurité internationales", sont, avec l'Allemagne fédérale et une dizaine d'autres Etats européens - précisément parmi ceux qui se montrent les plus préoccupés de la défense des droits de l'homme - les principaux producteurs et vendeurs d'armes dans le monde. Les Etats-Unis d'Amérique, l'Union soviétique, la Chine, la France et le Royaume-Uni portent à ce sujet une lourde responsabilité devant l'histoire. l'équilibre des pouvoirs, alors qu'il s'agit seulement de leur propre pouvoir et de leurs propres intérêts, déplaçant la scène potentielle de la guerre sur d'autres continents par la fiction des frontières stratégiques pour que les bombes explosent ailleurs, et invoquant les exigences de leur propre sécurité qui n'hésite pas à sacrifier la sécurité des autres, les grandes puissances montrent ainsi qu'elles se moquent de la responsabilité morale qui leur incombe et elles profitent de leur position dirigeante non pour servir l'humanité mais pour se servir d'elle. La paix et la guerre, les explosions nucléaires qui peuvent détruire

le genre humain tout entier, l'approvisionnement hégémonique dangereux et tendancieux en armes classiques, la guerre chimique, la saturation des mers et de l'espace extra-atmosphérique par les armes atomiques, voilà ce qui repose, maintenant et à l'avenir, entre les mains d'une demi-douzaine d'Etats dont les planificateurs semblent avoir accepté la conclusion de Spengler, selon laquelle "l'homme est un animal de proie", et que l'avenir de l'humanité sera décidé non par la compréhension mutuelle mais par la victoire des armes.

Voilà quels sont les gouvernements - et je pense tout spécialement aux Gouvernements des Etats-Unis et de l'Union soviétique - que l'histoire a mis en mesure de discuter, de conclure et de garantir le désarmement général et complet. Ils devraient :

- a) Promouvoir la création de zones de paix.
- b) Fromouvoir, sur le plan régional où l'accord est plus aisé, des accords de désarmement.
- c) Renforcer la capacité pacificatrice des Nations Unies en appuyant fermement les démarches du Secrétaire général et en plaçant l'accent sur les responsabilités du Conseil de sécurité, parmi lesquelles il convient de relever celles mentionnées à l'Article 26 de la Charte.
- d) Doter l'Organisation mondiale de moyens militaires et financiers efficaces lui permettant d'intervenir rapidement là où des conflits se produisent.
- e) Réglementer et limiter l'approvisionnement des Etats en armes classiques en tenant compte de l'équilibre régional et en fonction exclusivement des nécessités réelles de la sécurité nationale de chacun.
- f) Promouvoir, à un coût qui en fin de compte sera inférieur à celui des armes, le développement économique et social des régions défavorisées, ce qui constituera un remède contre la subversion et la guerre.

- g) Assumer à grande échelle la responsabilité mondiale de l'éducation et la divulgation culturelle contre la guerre.
- h) Coopérer avec les nations émergentes à leurs plans de développement en doublant les ressources qu'elles éviteraient de consacrer aux dépenses militaires.
- i) Etablir une commission permanente, parallèle à la Commission de désarmement, étudiant et appliquant des mesures propres à édifier la confiance.
- j) Perfectionner le Protocole de Genève sur les armes chimiques et conclure un traité à grande portée dans ce domaine.
- k) Préserver l'espace extra-atmosphérique des armes, des installations ou des systèmes de guerre.
 - 1) Faire de même pour les mers et les fonds marins.
 - De plus, les Etats responsables pourraient agir ainsi :
- a) Mettre fin effectivement à tout essai nucléaire, appliquant ainsi le Traité de 1963.
 - b) Conclure un moratoire sur les essais et la production d'armes nucléaires.
- c) Se lancer effectivement dans le désarmement nucléaire sur la base du perfectionnement de SALT II.
- d) Etudier un accord pour contrôler le flux des matériaux nucléaires à tous les niveaux pour appuyer le Traité sur la non-prolifération.
- e) Encourager la dénucléarisation de grandes zones régionales suivant l'exemple de Tlatelolco pour l'Amérique latine.
- f) Sans préjudice des mesures partielles de désarmement, les grandes puissances devraient s'efforcer d'obtenir l'accord antinucléaire général.
- g) Elles devraient renforcer, préciser et développer les méthodes de vérification.

Voilà quelques-uns des devoirs - et j'en passe - du désarmement dont les gouvernements, qui créent les armements et qui sont les auteurs exclusifs de la menace nucléaire, devraient s'occuper avec toute la décision politique voulue et toute la sagesse de leurs diplomates et négociateurs. En énumérant la liste des devoirs, nous ne faisons que récapituler modestement les débats de la Première Commission depuis 20 ans.

La communaute mondiale - y compris les peuples de l'Union soviétique et des litats-Unis eux-mêmes - ne peut faire rien d'autre que d'inspirer les dirigeants, coopérer aux aspects d'éducation et d'information de cette démarche et avoir confiance en Dieu, parce que c'est à notre génération de décider, ici et maintenant à la croisée des chemins car demain il sera trop tard, si nous devons adopter le chemin civilisé de l'accord ou si nous préférons laisser au genre humain l'héritage quasi immédiat de l'holocauste nucléaire.

Nous nous demandons si quelqu'un veut disloquer le désir de paix des hommes pour en faire un but d'anéantissement. Est-il possible de penser à la présence d'une force irrésistible qui, pour des raisons politiques ou autres, se propose de nous lancer dans le précipice de la guerre? Nous pensons qu'il y a des intérêts créés, politiques et financiers, qui s'intéressent au négoce des armements et des hégémonies; nous pensons qu'il y a des gouvernements, à l'Est et à l'Ouest, qui ont le mandat de la paix mais se mettent au service de la guerre. Quant à la théorie ingénieuse et antique — civis pacem parabellum disaient les Latins — selon laquelle il convient de s'armer pour préserver la paix, elle nous paraît inacceptable car c'est une tautologie morale, à savoir que l'unique garantie de l'humanité pour éviter la guerre est une autre guerre préparée, réprimée et prête à éclater.

La croisée des chemins historique dont nous parlons est grave. Nous pourrions nous trouver désormais devant l'armement en marche si n'était un nouveau facteur de ces jours-ci : les peuples eux-mêmes, transcendant les idées officielles, descendent dans la rue pour se prononcer pour la paix. Partout dans le monde, dans de nombreuses grandes villes, et il y a quelques jours ici à New York, des masses humaines de centaines de milliers se sont regroupées pour réclamer la paix, déclarant que l'armement, outre que d'être un crime, est une stupidité car il ne résout rien. Si nous n'écoutons pas, nous, representants des peuples, ne représenteront plus personne et si les gouvernements n'écoutent pas, très bientôt ils ne seront plus des gouvernements.

Il convient de rappeler à cet égard la réflexion formulée par le Secrétaire général, M. Pérez de Cuellar, à la séance inaugurale du 7 juin :

"Cette Assemblée est sans aucun doute le lieu de rencontre des gouvernements. N'oublions pas pourtant que le préambule de la Charte des Nations Unies commence par ces mots : 'Nous, les peuples...'. Alors que ce sont les gouvernements qui doivent prendre part ici aux négociations, leurs activités sont entreprises au nom des peuples - de tous les peuples. La lourde responsabilité des représentants qui se trouvent ici est assumée non seulement envers les gouvernements, mais envers l'humanité elle-même.
L'inquiétude et l'attention de l'opinion publique sont concentrées sur les Nations Unies et sur vous, les représentants qui êtes réunis ici pour examiner ces problèmes". (A/S-12, p. 27-28)

Nous sommes entièrement d'accord avec cette opinion. Nous sommes persuadés que face aux écarts que se permettent les gouvernements, face aux buts d'hégémonie et face à l'argent, face à la pression et à la corruption des consortiums d'armement, il est une instance puissante qui peut gagner la bataille de la paix : les peuples.

Les représentants des gouvernements constitués qui se doivent à des hiérarchies légales, nous ne pouvons pas accepter le concept de la "désobéissance civile", mais nous avons l'audace de penser que s'il est une désobéissance acceptable dans la vie civilisée, ce serait celle qui s'élèverait contre la guerre. Si nous voulons exprimer ici l'opinion des représentants des peuples et non pas seulement celle des représentants des gouvernements, nous devons nous-mêmes, tout en contribuant au débat et à l'élaboration des résolutions et autres documents exigés par le désarmement, émettre, ne serait-ce que dans les archives de nos délibérations, une idée d'appui à une action populaire universelle qui, transcendant les frontières, deviendrait un élément de pression pour induire les gouvernements à servir la paix et à arrêter et inverser la course aux armements. C'est ce que fait la délégation de la Bolivie.

Dans le même ordre d'idées nous devons mentionner la partie moins visible, mais peut-être plus importante du programme d'action de 1978 que l'on trouve dans les paragraphes 99 à 108 inclus. Il s'agit de différentes mesures visant à "sensibiliser l'opinion publique mondiale à la cause du désarmement", à diffuser des informations relatives au "danger que représente la course aux armements", à suggérer que "les organisations non gouvernementales intéressées devraient participer plus activement" à la diffusion de ces informations, à demander le contrôle des informations "erronées ou tendancieuses concernant les armements", à proposer l'établissement de "programmes d'éducation dans le domaine du désarmement et de la paix, à tous les niveaux", à appuyer la convocation par l'Unesco d'un "congrès mondial sur l'éducation en matière de désarmement" et à rappeler que l'Unesco a le devoir de renforcer "son programme visant à développer l'éducation en matière de désarmement en tant que domaine d'étude distinct, en élaborant, entre autres, des ouvrages pédagogiques, des manuels, des recueils de textes et de la documentation audio-visuelle", les Etats Membres devant "faire tout leur possible pour que l'étude de cette documentation soit inscrite aux programmes de leurs établissements d'enseignement".

Il suffit de nous rappeler les postulats culturels classiques pour être d'accord sur le fait que le véritable désarmement, dont découle le désarmement matériel, est celui de l'esprit, à savoir la conviction finale et dernière selon laquelle tous les problèmes soulevés par l'existence historique se prêtent à une solution raisonnée, juste et pacifique. Même touchée par le sang d'innombrables guerres, l'Histoire, de par la durée précaire des solutions belliqueuses et la persistance de l'humanité à rechercher la paix, est le témoignage final de ce que le destin de l'homme ne dépend pas des fanfares militaires ni des victoires ni des défaites, mais du maintien de la justice par l'entente.

Ainsi, avec cette marge de pression légitime, que les peuples doivent exercer sur leurs gouvernements pour imposer leurs critères de désarmement, il est indispensable que les nations se mettent d'accord pour inculquer à l'enfance et à la jeunesse un attachement indéfectible à la paix. Exigeons des gouvernements responsables de l'armement une responsabilité logique en matière de désarmement : nous nous référons à ces deux gouvernements qui contrôlent 95 p. 100 des armes nucléaires et aux dix autres gouvernements qui,

alors qu'ils parlent de la défense des "droits de l'homme", sont les seuls à fabriquer et à vendre des armements pour tirer des bénéfices de ce trafic inacceptable. Les autres, ceux qui, comme nous, ne fabriquent pas d'armements et n'en vendent pas, doivent protester contre la guerre et chercher à organiser leurs sociétés dans la voie d'une conscience pacifique qui, faisant confiance en la justice, refuse de se soumettre aux méthodes immorales de l'armement.

Je tiens à répéter ici, au moment où nous parlons de désarmement, que le peuple de Bolivie appuie, aujourd'hui plus que jamais, le peuple argentin victime d'une agression colonialiste. Les Malvinas sont et seront argentines car les capitulations ou les traités signés à la suite de victoires militaires n'ont pas de valeur juridique et l'Histoire finira par les écarter et les rectifier.

M. SRITHIRATH (République démocratique populaire lao):

Il est généralement admis qu'il existe une relation dialectique entre le désarmement, la sécurité internationale et le développement. Dans la conjoncture internationale actuelle, caractérisée par la dégradation du processus de la détente, la réanimation de la guerre froide et l'accélération de la course aux armements, le désarmement est devenu, comme l'ont souligné presque tous les orateurs qui m'ont précédé, une tâche impérative des plus urgentes pour la communauté internationale. Le fait que l'Assemblée générale des Nations Unies ait, en l'espace de quatre années, consacré deux sessions extraordinaires à cette question, en est l'indéniable confirmation.

Dans le Document final de la dixième session extraordinaire de notre Assemblée, convoquée sur l'initiative des pays non alignés, il est dit que :

"La paix et la sécurité internationales, pour être durables, ne peuvent ni être édifiées sur l'accumulation d'armes par les alliances militaires, ni être maintenues par l'équilibre précaire de la dissuasion ou des doctrines de supériorité stratégique. (S-10/2, par. 13)

... l'accumulation d'armes, en particulier d'armes nucléaires, constitue plus une menace qu'une protection pour l'avenir de l'humanité. Le moment est donc venu de mettre fin à cette situation, ... de chercher la sécurité dans le désarmement." (ibid., par. 1)

A cette fin, le Document final a préconisé un certain nombre de mesures susceptibles d'arrêter et d'inverser la course aux armements, qui mèneraient finalement au désarmement général et complet, sous contrôle international efficace.

Mais en examinant les faits au cours des quatre dernières années, force est de constater qu'aucun résultat concret n'a été enregistré, et que les objectifs définis dans le Document final paraissent de plus en plus inaccessibles. En effet, la course aux armements, particulièrement aux armements nucléaires et autres armes de destruction massive, stimulée par certains milieux militaristes et bellicistes de l'OTAN, loin de se ralentir, prend un rythme plus effréné et gagne toujours de vitesse les efforts entrepris par les pays et les forces épris de paix pour y mettre un frein. Cela a été illustré, entre autres, par le refus des Etats-Unis de ratifier les Accords SALT II, fruit de longues et laborieuses négociations, par la décision de l'Administration américaine de fabriquer des bombes à neutrons, par le programme de déploiement des missiles de croisière et des fusées à portée moyenne ou intermédiaire dans certains pays de l'Europe occidentale et par des tentatives de constituer une "capacité nucléaire de première frappe".

Parallèlement à cette course aux armements, d'autres facteurs de tension, tels que la politique de confrontation, d'agression et d'ingérence, adoptée par l'impérialisme et la réaction internationale vis-à-vis des pays socialistes et des pays en développement progressistes, la décision de constituer des "forces de déploiement rapide" pour intervenir dans certaines parties du monde en vue de défendre de prétendus intérêts vitaux et, surtout, la proclamation de la doctrine dite de "l'utilisation limitée" des armes nucléaires, préparant ainsi le terrain à la guerre nucléaire, contribuent à rendre encore plus précaires la paix et la sécurité internationales et à placer l'humanité sous une menace croissante de cette guerre.

Si, dans certains cas, la possession d'armes servait légitimement, pour les Etats, à défendre leur indépendance ou à assurer leur sécurité, en revanche, pour l'impérialisme et d'autres régimes qui lui sont inféodés, elle est un moyen d'agression contre les autres pays et les autres peuples, bref, un moyen pour semer la mort, la souffrance et la désolation. L'histoire de ces dernières décennies en est remplie d'exemples.

Durant sa guerre d'agression contre les trois peuples indochinois, l'impérialisme américain a utilisé l'Indochine comme un champ d'expérimentation de ses armements les plus destructeurs et les plus sophistiqués, y compris des bombes au napalm et des armes chimiques. Trois millions de tonnes de bombes furent déversées sur mon pays, tuant des milliers de personnes, surtout des civils; des villages et des villes furent rayés de la carte et des milliers d'hectares de rizières et de forêts furent détruits. De ce déluge de feu et de sang, mon pays a gardé une profonde blessure qui n'est pas encore cicatrisée.

Au Moyen-Orient, l'agression barbare israélienne, avec les armes et le soutien de Washington, contre les pays arabes, en particulier contre le Liban ainsi que le peuple palestinien, a déjà causé beaucoup de pertes tant matérielles qu'humaines. En cet instant même où notre Assemblée débat du désarmement, l'invasion du Liban se poursuit et des centaines de personnes innocentes continuent de tomber sous les balles et les bombes de l'envahisseur sioniste, qui foule ainsi grossièrement aux pieds la résolution pertinente du Conseil de sécurité sur le cessez-le-feu dans cette région.

En Afrique australe, le régime raciste de Pretoria, fort du soutien de l'impérialisme, continue de défier avec insolence la communauté internationale en perpétrant continuellement des actes d'agression et de destruction contre la République populaire d'Angola, le Mozambique et autres.

Dans le but de perpétuer son occupation illégale de la Namibie et sa politique d'apartheid, il cherche, avec la coopération d'Israël et de certaines puissances occidentales, à se doter d'armes nucléaires qui, une fois dans sa main, menaceraient dès lors, de façon permanente, la paix et la sécurité ainsi que l'autodétermination des peuples de la région.

De même, la guerre d'agression contre la souveraineté de l'Argentine sur les îles Malvinas, pour maintenir ce territoire sous un statut colonial anachronique, tout en causant des pertes inutiles, a accru la tension dans cette partie du monde.

Tout cela a été réalisé impunément grâce à l'utilisation abusive du droit de veto par certains membres du Conseil de sécurité. Ainsi, l'on se demande si les résultats de cette session seraient applicables dans la pratique ou s'ils ne se heurteraient pas à ce même veto lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts impérialistes.

Alors la crédibilité, l'intégrité et l'efficacité de notre Organisation - en laquelle sont placés la confiance et l'espoir des peuples du monde, en tant qu'instrument efficace pour préserver la paix et la sécurité internationales - ne seraient-elles pas mises en cause?

Avec cette folle course aux armements qui se poursuit et les foyers de tension qui s'allument ou s'avivent dans diverses régions du monde, la paix et la sécurité internationales ne sont jamais autant menacées qu'en ce moment. En dépit de cela, au moment où s'est ouverte la présente session de notre Assemblée, la sixième Conférence au sommet des pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN), réunie à Bonn la semaine d'avant, a adopté des mesures en vue de renforcer le potentiel militaire de l'Alliance et de faciliter ses éventuels déploiements militaires au-delà de sa zone d'opération, tandis qu'aux Etats-Unis, le Sénat américain a adopté, pour l'année fiscale 1983, le budget militaire de 177,9 milliards de dollars, dont 54 millions sont destinés à la

fabrication d'armes chimiques, ce qui donne au Pentagone le feu vert pour entreprendre, entre autres, la construction de deux porte-avions nucléaires et d'unc nouvelle génération de fusées "invisibles" au radar.

Cette course aux armements chimiques est désirée et mijotée par le Pentagone depuis quelques années déjà, mais elle se heurtait à un obstacle : l'opinion publique américaine. L'on se souvient encore de l'emploi des armes chimiques par l'armée américaine en Indochine, lors de sa guerre d'agression, et des effets néfastes que ces armes causaient à l'environnement. Des milliers de militaires américains contaminés en supportent encore actuellement les pénibles conséquences. Aussi, pour se disculper aux yeux de l'opinion publique américaine et pour détourner l'attention de l'opinion publique internationale, le Gouvernement américain n'a-t-il pas hésité à échafauder des fables sur la prétendue guerre chimique au Kampuchea et au Laos. Du reste, le Gouvernement américain n'a jamais pu fournir de preuves concluantes à l'appui de ses affirmations. Les experts de l'ONU, chargés d'enquêter sur cette question, ont rejeté les conclusions des experts du Gouvernement américain. Pour dissiper le doute au sujet de ces accusations gratuites, ma délégation voudrait porter ce qui suit à la connaissance de cette auguste Assemblée.

Durant plus de trente années de lutte contre le colonialisme et l'impérialisme pour la libération nationale et l'indépendance de sa patrie, l'Armée populaire de libération lao, formée de vaillants fils de notre peuple multinational, a toujours servi fidèlement les intérêts supérieurs de celui-ci. Dans cette lutte, notre armée a obtenu l'adhésion et le soutien du peuple lao tout entier; le renversement de l'ancien régime et l'instauration de la République démocratique populaire lao, le 2 décembre 1975, sans que coule une seule goutte de sang, en était l'éclatant témoignage.

Durant les moments culminants de la guerre, nos combattants évitaient le plus possible de tirer sur les troupes de l'ancien régime, fortes de plus de 40 000 hommes, armées par les Etats-Unis, auxquelles s'ajoutaient les "forces spéciales de Vangpao" à la solde de la CIA américaine, car ces soldats étaient tous leurs concitoyens, leurs frères. Nos combattants étaient moins nombreux

et moins bien équipés qu'eux, et pourtant, ils en étaient venus à bout. Depuis, sept ans se sont écoulés; nos forces armées se sont renforcées qualitativement et quantitativement. Dès lors, contre les débris infimes de ces forces spéciales, qui ne réussissaient à vivoter que dans les hautes montagnes inhabitées et grâce aux actes de banditisme, nous n'avions aucune raison d'utiliser des armes chimiques; nous préférions les laisser à l'hostilité du peuple, qui est la plus efficace des sanctions. Notre gouvernement a les mains propres, contrairement à certain gouvernement soi-disant civilisé qui, tout en s'érigeant en défenseur des droits de l'homme, a encore sur la conscience le poids du souvenir d'Hiroshima et de Nagasaki et de la destruction systématique des trois pays de l'Indochine.

L'Assemblée générale, à sa dixième session extraordinaire, a reconnu que l'élimination de la menace d'une guerre nucléaire est la tâche la plus urgente et la plus pressante à laquelle l'humanité est aujourd'hui confrontée, car l'homme se trouve placé devant cette implacable alternative : ou bien mettre fin à la course aux armements et progresser vers le désarmement, ou bien périr.

Pour mettre fin à la course aux armements et progresser vers le désarmement, il conviendrait, de l'avis de ma délégation, de procéder graduellement au renforcement du processus de la détente, c'est-à-dire au renforcement de la confiance mutuelle dans les relations entre les Etats sur la base du respect scrupuleux des buts et principes de la Charte des Nations Unies, ce qui contribuerait à éliminer ainsi les sources de tension et à rétablir une paix authentique.

Il importe dès lors de réduire les armements au niveau le plus bas possible en tenant compte du principe de l'égalité et de la sécurité égale. A cet effet, l'Union soviétique et les autres pays socialistes ont à plusieurs reprises, en particulier lors du vingt-sixième Congrès du Parti communiste de l'Union soviétique, et subséquemment, formulé des propositions très constructives et réalistes qui méritent d'être examinées attentivement par notre Assemblée. Pour sa part, la République démocratique populaire la soutient fermement ces propositions.

Le Document final de la dixième session extraordinaire approuvé par consensus par l'Assemblée générale en 1978 contient des principes et des objectifs de la stratégie du désarmement qui sont toujours d'actualité. Il faudra donc que la présente session de notre Assemblée s'emploie activement à convaincre les puissances nucléaires et les Etats militairement puissants de mettre en application, sous tous leurs aspects, les recommandations et décisions qui figurent dans ce document de manière qu'un dialogue franc et constructif visant à la limitation des armements, en particulier des armements nucléaires, puisse s'instaurer.

Dans cet ordre d'idées ma délégation etime que, pour éviter la dissémination de ces armes, toutes les bases militaires impérialistes telles que celles qui se trouvent aux Philippines, à Okinawa, en Corée du Sud, à Diego-Garcia, à Guantanamo et ailleurs doivent être démantelées et restituées à leurs pays respectifs, et les troupes qui y sont stationnées doivent être retirées.

La République démocratique populaire lao est un petit pays qui n'aspire qu'à vivre en bons termes et en bonne coopération avec tous les pays, sans distinction de régimes politiques ou sociaux, dans un monde de paix et de justice, pour pouvoir se consacrer librement à son développement économique et social. Cependant, cette aspiration se heurte toujours aux mauvais desseins de ceux qui, détenant le pouvoir à Pékin, s'avisent d'annexer les pays de l'Indochine en vue de faire jouer pleinement leur politique expansionniste et hégémoniste de grande nation dans toute l'Asic du Sud-Est. Il est ironique d'entendre la déclaration faite par leur représentant au cours de cette session, selon laquelle "la Chine n'a pas un seul soldat en dehors de ses frontières et ne cherche la possession d'aucune base en terre étrangère". A ce propos, d'aucuns se rappelleront encore l'agression chinoise contre le Viet Nam en 1979; en outre, il ne faut pas oublier non plus que la Chine occupe toujours les îles Hoang Sa qui relèvent de la souveraineté du Viet Nam et qu'elle continue d'entraîner militairement les exilés laos sur son territoire et de masser plusieurs divisions de ses troupes le long de la frontière sino-lao et de chercher à destabiliser les pays voisins.

La déclaration chinoise, par son hypocrisie, ne manque pas d'évoquer celle d'un dirigeant américain qui disait devant cette Assemblée que les Etats-Unis n'ont jamais été les agresseurs, qu'ils luttaient pour défendre la liberté et la démocratie et que la puisance militaire américaine a été une force de paix et non de conquête. Mais les agissements des Etats-Unis contre les trois peuples de l'Indochine, contre Cuba et le Nicaragua, leur soutien à Israël pour massacrer les peuples libanais et palestinien, et au régime raciste de Pretoria pour réprimer les peuples namibien et sud-africain et pour agresser les pays voisins, ainsi que leur persistance à maintenir et à renforcer leurs bases militaires dans certaines régions du monde nous démontrent le contraire.

Les pays qui en ont été les victimes ne connaissent que trop bien le sens de "l'amitié chinoise" et de la "pax americana". Cette similitude de concept et d'action entre les dirigeants chinois et américains ne fait que corroborer un proverbe de chez nous qui dit "qui se ressemble s'assemble".

Récemment encore, Pékin et Washington ont encouragé les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) à tenter de regrouper les trois factions réactionnaires khmères exilées en un prétendu gouvernement de coalition, dans l'unique dessein de consolider la position déjà chancelante d'un prétendu "Kampuchea démocratique" à l'ONU et de sauver ainsi la face de ses odieux représentants, ce qui ne fait qu'enliser la question du Kampuchea dans l'impasse.

Pour sa part, ma délégation estime que la solution la plus appropriée de cette question réside non pas dans la référence à une résolution quelle qu'elle soit à laquelle la République populaire du Kampuchea, représentant authentique du peuple kampuchéen, n'avait pas pris part mais dans un dialogue sincère et constructif entre les pays de l'Indochine et ceux del'ANASE.

Puisque la paix est un impératif de l'heure et une source de vie et d'espoir pour l'humanité, ma délégation s'associera à toute initiative ou proposition constructive et réaliste visant à faire cesser la course aux armements, à promouvoir le désarmement et à renforcer la paix et la sécurité internationales; de même, elle appuiera toutes mesures tendant à diminuer la tension et à accroître la confiance dans les relations entre les Etats. A cet égard, ma délégation se félicite vivement de l'engagement unilatéral et solennel de l'Union soviétique, contenu dans le message du Président Brejnev à notre Assemblée, de ne pas utiliser le premier l'arme nucléaire, à l'égard duquel le Gouvernement américain a gardé un mutisme total. Un tel engagement est, une fois de plus, l'expression vivante de la politique léniniste de paix poursuivie de bout en bout par l'Union soviétique qui est le premier Etat socialiste du monde, né en même temps que la proclamation du "Dicret sur la paix" par Lénine lui-même; le socialisme est donc la négation de la guerre et le synonyme de paix.

La République démocratique populaire la est en faveur de la création de zones de paix dans diverses parties du monde; dans ce contexte, elle soutient fermement la proposition de la République populaire de Mongolie visant à la conclusion d'un traité de non-agression et de non-recours à la force entre les Etats de l'Asie et du Pacifique.

De même, elle réaffirme son soutien aux propositions de Madagascar et à la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix, et souhaite que la conférence internationale qui devrait convenir de la mise en application de cette Déclaration puisse se réunir le plus tôt possible.

Bien que les relations internationales actuelles soient dominées par un climat de tension et de menace d'affrontement, il est cependant encourageant de constater qu'il existe, de par le monde, des forces de la paix qui luttent pour éviter la guerre nucléaire. Les manifestations pacifistes dans diverses capitales européennes contre l'installation des fusées Pershing 2 et des missiles de croisière, la marche anti-nucléaire en Europe de l'Ouest et, il y a quelques jours, les manifestations pacifistes contre la course aux armements à New York même, qui ont réuni, en tout, plusieurs millions de personnes, sont l'expression des gens de bon sens, responsables et soucieux d'assurer, pour eux et pour leurs enfants, un avenir de paix. Ma délégation éprouve un profond respect pour ces combattants pacifistes, car ils ont le courage d'exprimer tout haut ce que la majorité des peuples du monde pensent tout bas.

Aussi, dans le cadre de la campagne mondiale en faveur du désarmement, la communauté internationale devra-t-elle encourager ce courant pacifiste qui ne cesse de grandir. C'est là un des garants sûrs pour conjurer la guerre nucléaire.

Par ailleurs, dans le même contexte, ma délégation se félicite de la très prochaine reprise, à Genève, des négociations officielles sur la limitation et sur la réduction des armes nucléaires stratégiques entre l'Union soviétique et les Etats-Unis. Ma délégation espère que des résultats tangibles en sortiront qui puissent soulager l'humanité du spectre de la guerre nucléaire.

M. STREET (Australie) (interprétation de l'anglais): Le monde a connu de nombreux changements depuis que la première session extraordinaire de l'Assemblée générale s'est réunie voici quatre ans. On ne saurait dire, cependant, que ces changements ont contribué à renforcer la sécurité dans le monde. L'expansion des arsenaux nucléaires et classiques n'a pas été freinée. Les manifestations d'impatience se multiplient devant les résultats limités obtenus dans le domaine du contrôle des armements et face à la diplomatie du désarmement.

Là où les sociétés ouvertes protègent les droits de l'individu et la liberté de paroles, de larges couches de la population exigent que soit réalisé un progrès en vue du désarmement. L'Australie comprend ces espoirs et ces craintes et éprouve de la sympathie pour eux; elle partage entièrement le désir qu'un progrès rapide et concrèt soit accompli dans les mesures efficaces de désarmement.

Nous pensons qu'une majorité de pays dans lesquels les droits de l'individu et la liberté d'expression sont réprimés apporteraient probablement leur soutien également aux buts et aux objectifs du désarmement. Malheureusement, alors même que nous nous réunissions à New York, nous avons reçu des nouvelles troublantes indiquant qu'un gouvernement au moins avait pris des mesures contre ses propres citoyens qui avaient tenté d'exprimer leurs opinions sur le désarmement en manifestant d'une façon pacifique.

L'un des défis les plus importants lancés par le mouvement de désarmement dans les pays libres est de trouver un moyen de joindre sa voix à celles des sociétés fermées qui expriment les mêmes opinions et qui luttent pour se faire entendre.

Si les mouvements de masse pacifiques suscitent un enthousiasme populaire, ils risquent de détourner l'attention des véritables mesures du contrôle des armes et du désarmement. Les chefs et les membres des mouvements de désarmement doivent s'attaquer aux véritables questions et aux solutions pratiques et acceptables pour les pays qu'ils prétendent représenter.

Ce serait le comble de l'ironie si les principaux bénéficiaires de ces mouvements dans les sociétés ouvertes étaient les gouvernements des pays où ces valeurs et ces idées sont totalement réprimés. Notre objectif, au cours de cette session extraordinaire, doit être de veiller à ce que les espoirs et les aspirations de millions d'hommes et de femmes qui recherchent des mesures véritables de contrôle des armes et de désarmement, soient réalisés. J'ai parlé, voici un instant, des "buts et des objectifs" du désarmement. C'est peut-être parce que ces objectifs et ces buts nous paraissent si évident que nous avons tendance à trop les simplifier.

On entend maintenant réclamer, par exemple, des mesures unilatérales qui soient séduisantes à première vue. Et pourtant les effets concrets de ces mesures sont souvent tout à fait contraires aux espérances. Les propositions de "gel" qui ne font que confirmer la supériorité existante dans le domaine classique et dans le domaine nucléaire, entament la confiance nécessaire pour un véritable contrôle des armements. Le monde est déjà trop armé. Des propositions de "gel" ne feraient que perpétuer cet état de fait à moins qu'elles ne soient accompagnées de réductions susceptibles d'être contrôlées tant dans le domaine des armes classiques que dans le domaine des armes nucléaires. Nous ne pensons pas non plus qu'une attitude du style "c'est à prendre ou à laisser" puisse favoriser la recherche d'une solution. Un contrôle efficace des armements ne peut résulter que de négociations véritables et non pas de gestes vains.

Il y a un rapport évident entre le désarmement et le contrôle des armements et la sécurité nationale. Aucun Etat ne conclura des accords de contrôle des armements ou de désarmement s'il estime que, ce faisant, il menace sa sécurité. Le contrôle des armements et le désarmement dépendent de la confiance internationale et de la confiance mutuelle. Les événements qui se sont déroulés en Afghanistan, en Pologne, dans l'Atlantique Sud et au Moyen-Orient rendent tout cela très difficile à réaliser.

Aucun progrès ne peut être réalisé dans le domaine du désarmement si l'on n'est pas assuré que les engagements qui sont pris seront respectés et remplis et pourront être vérifiés. Par-dessus tout, les propositions doivent être réalistes et contribuer à créer la confiance.

L'Australie s'est efforcée de jouer un rôle constructif dans le domaine du contrôle des armements et du désarmement. Notre tâche est de favoriser les objectifs du désarmement. On ne nous demande pas de négocier des traités – c'est une tâche qui revient à d'autres organes, tels que le Comité du désarmement – mais il nous appartient d'identifier le problème, d'établir des objectifs, de définir les priorités, et de trouver les moyens pour les réaliser.

Je vais parler tout d'abord de la course aux armements nucléaires et, ensuite, du développement pacifique et de l'utilisation de l'energie nucléaire. Il y a 40 ans, on a reconnu que le pouvoir de l'atome pouvait servir la cause de la paix aussi bien que la cause de la guerre. Des efforts ont été faits, notamment par les Etats-Unis d'Amérique, pour dissocier et maintenir dissociées les utilisations pacifiques et les utilisations militaires. Toutefois, ces deux types d'utilisation mettent en jeu la même énergie et, fondamentalement, la même technologie. L'énergie de l'atome peut fournir aux civilisations la chaleur et la lumière. Elle peut aussi détruire les civilisations. Ces deux aspects de l'atome - son utilisation pacifique et son utilisation non pacifique - sont essentiels dans les mesures de non-prolifération négociées au cours des années 60 et auxquelles la grande majorité des Etats souscrit actuellement. Le but de ces mesures est d'éviter la prolifération des armes nucléaires et, dans le même temps, d'établir des conditions internationales satisfaisantes pour que l'énergie nucléaire puisse être utilisée à des fins pacifiques.

Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires est le principal mais non pas le seul instrument international qui régisse les activités nucléaires. Il reconnaît que si un grand nombre d'Etats ont déjà l'arme nucléaire, la grande majorité ne l'ont pas. Il est stipulé dans ce traité que la grande majorité des Etats devraient renoncer à l'intention de les acquérir. Il est également indiqué que chaque groupe est doté de responsabilités. Il est reconnu notamment dans ce traité que les Etats non dotés d'armes nucléaires qui renoncent volontairement à ces armes pourront utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Plus de 100 Etats non dotés de l'arme nucléaire ont maintenant adhéré au Traité. Ils ont même pris l'engagement juridique international de ne pas acquérir des armes nucléaires ou tout autre engin explosif nucléaire de quelque manière que ce soit. Le fait que des adhésions à ce traité se multiplient prouve la vitalité et la pertinence de ce dernier. L'Australie se félicite des récentes adhésions au traité et espère qu'il sera universellement accepté.

Une petite minorité d'Etats n'acceptent toujours pas le TNP. C'est à eux d'expliquer leur refus d'accepter de s'engager légalement en faveur de la non-prolifération, que la majorité des Etats a acceptée. Le manque de confiance que cela suscite à propos de leurs ambitions nucléaires, et les effets qui en résultent en termes régionaux et globaux, nous inquiètent tous.

Cependant, en dépit du comportement d'une minorité, l'acceptation du régime de non-prolifération par un nombre important et croissant d'Etats signifie que le régime est passé dans les usages du droit international. En fait, ses clauses essentielles sont respectées par des Etats qui ne sont pas parties au Traité. Certains d'entre eux ont choisi de leur plein gré d'accepter des garanties totales sur leurs installations nucléaires. Ils ont consenti à appliquer le principe de vérification et à s'engager légalement à ne pas développer de programmes nucléaires si ce n'est à des fins strictement pacifiques. C'est là une bonne raison d'espoir. Mais de fortes pressions viennent défier l'objectif de non-prolifération. L'une de ces pressions est la tentation de développer les installations nucléaires civiles jusqu'eu seuil de la production d'armes nucléaires; l'eutre est la capacité de miner les principes de non-prolifération qu'ent certains fournisseurs et certains acquéreurs en refusant de soumettre l'ensemble des transactions nucléaires à des garanties globales. Ces pressions, et bien d'autres, sont parfois inhérentes au régime, et parfois lui sont extérieures.

Le régime de non-prolifération nucléaire peut et doit être renforcé.

C'est là la responsabilité de chaque membre de la communauté internationale.

Malheureusement, plusieurs Etats n'ont pas apporté la contribution qu'ils auraient dû au climat de confiance international, et par extension, à la paix et à la sécurité internationales, en souscrivant aux obligations du Traité sur la non-proliféraction nucléaire.

L'Australie respecte le droit des Etats à protéger leurs intérêts légitimes en matière de sécurité. Nous croyons cependant que l'extension de l'arme nucléaire no peut manquer de conduire à des situations d'insécurité et d'instabilité dangereuses. L'Australie estime que nous devons continuer de nous efforcer d'obtenir une adhésion universelle au Troité (TNP).

Nous devons aussi continuer de renforcer et d'étendre le système de garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Colo est essentiel pour le fonctionnement pratique du TNP, et permet d'offrir un système opérationnel international de vérification. Ceci est essentiel aussi, pour créer un climat de confiance dont dépend

l'essor de la non-prolifération. La deuxième session extraordinaire consacrée au désarmement doit trouver et formuler des mesures dans le but de maintenir l'intégrité et la vitalité du régime.

L'Australie joue déjà un rôle constructif dans ces efforts en appliquant les strictes garanties par accords aux transactions nucléaires entre l'Australie et les autres pays. Notre politique cherche délibérément à renforcer les efforts en vue de la non-prolifération de manière à réaliser le but de l'adhésion universelle au TNP.

J'ai mentionné plus haut le fait que le TNP renvoie les deux Etats détenteurs de l'arme nucléaire, ainsi que les Etats non munis de l'arme nucléaire, à leurs responsabilités. Une obligation commune à toutes les parties est qu'elles négocient une prompte cessation de la course aux armements et parviennent au désarmement. Le désarmement nucléaire doit être entrepris par les Etats détenteurs de l'arme nucléaire eux-mêmes, et en particulier, les deux super-puissances. Ces Etats assument donc une responsabilité particulière.

Le Gouvernement australien salue la décision des Etats-Unis et de l'Union soviétique d'entreprendre des négociations sur la réduction de leurs armes nucléaires à portée intermédiaire et stratégiques. Le Gouvernement australien salue en particulier l'initiative du Président des Etats-Unis qui conduisait à un engagement conjoint des deux gouvernements de travailler à une réduction substantielle de ces forces. Tout ceci offre la perspective de mesures importantes prises en faveur d'un désarmement réel. L'Australie a bon espoir en l'élargissement du dialogue entre ces deux Etats sur des questions nucléaires, et je demande instamment à tous les gouvernements d'apporter leur soutien aux mesures prises à l'heure actuelle.

En reconnaissant le rôle de premier plan et les obligations des Etats dotés de l'arme nucléaire dans le processus du déscrimement nucléaire, l'Australie est en même temps parfaitement consciente que des mesures multilatérales sont essentielles pour le désarmement. Les questions en jeu portent directement sur la sécurité de chaque membre de la communauté internationale.

L'Australie demeure convaincue qu'un point de la plus haute importance inscrit à l'ordre du jour du désarmement est le besoin de conclure un Traité d'interdiction des essais nucléaires, complet et entièrement vérifiable.

Ce traité renforcerait les efforts de non prolifération en contrôlant la production et l'acquisition des armes nucléaires par les Etats qui n'en sont pas dotés actuellement, et il freinerait l'expansion en cours des arsenaux nucléaires déjà existants. Nous acceptons que des aspects importants d'un Traité d'interdiction des essais des armes nucléaires concernent des questions qui sont en négociation entre les Etats dotés de l'arme nucléaire. Nous espérons que ces accords aboutiront bientôt également.

En même temps, l'Australie considère que la plus grande part de la communauté internationale a également un rôle à jouer par l'intermédiaire de ses représentants, ici aux Nations Unies à New-York, et au Comité pour le désarmement à Genève.

Dans ce contexte, mon gouvernement est encouragé par la décision du Comité sur le désarmement de créer un groupe de travail spécial pour examiner les aspects concernant la vérification de l'interdiction d'essais nucléaires.

Les représentants de l'Australie au Comité sur le désarmement continueront de jouer un rôle actif dans ces travaux. Sur la question de la vérification d'une interdiction globale des essais nucléaires, j'aimerais attirer l'attention de l'Assemblée sur le travail de grande qualité technique accompli par le Groupe spécial d'experts scientifiques qui a été rapporté au Comité sur le désarmement au sujet de la détection et de l'identification des séismes. L'Australie maintiendra également une participation active dans les travaux de ce groupe. Nous envisagerons donc favorablement toute proposition visant à choisir l'Australie comme emplacement pour l'un des centres de données devant être créé pour élaborer un Traité d'interdiction complète des essais nucléaires par le biais des séismes.

Des essais nucléaires se poursuivent dans le Pacifique sud bien qu'il n'y ait pas eu d'essais dans l'espace atmosphérique depuis 1974. L'Australie s'est jointe aux autres gouvernements du Pacifique sud en un forum visant à " condamner sévèrement les essais d'armes nucléaires ou le déversement de déchets nucléaires dans le Pacifique par tout gouvernement comme ayant des effets négatifs sur la population et l'environnement de la région". L'Australie continuera de soutenir vigoureusement l'élaboration d'un Traité d'interdiction complète des essais nucléaires qui considérerait comme hors la loi tout essai nucléaire par n'importe quel gouvernement dans tous les milieux. Cela lèverait bien des inquiétudes dans les pays de la région.

Un autre thème qui requiert une action urgente est celui de l'élaboration d'une convention globale sur l'interdiction des armes chimiques. Il existe une tentation constante de les employer contre des adversaires moins bien équipés. Ce sont donc les plus confiants et les moins bien protégés qui sont les plus vulnérables. Des rapports insistants affirment que des armes chimiques ont été employées en Afghanistan et en Indochine. Il s'agit là de faits troublants. Une interdiction des armes chimiques comblerait les lacunes du Protocole de Genève de 1925 et de la Convention sur les armes biologiques de 1972. Une telle interdiction devrait être sujette à une totale vérification.

La récente déclaration de l'Union soviétique, affirmant qu'elle accepte à présent le principe d'une inspection sur place des armes chimiques, doit être reconnue comme une mesure encourageante.

Le Comité sur le désarmement représente déjà une instance pour négocier une interdiction des armes chimiques, et il reprend ses travaux le 20 juillet, sur ce thème. Cette session extraordinaire de l'Assemblée générale peut, néanmoins, contribuer elle-même au progrès en réaffirmant l'opposition résolue de la communauté internationale à ces armes abominables.

Dans le cadre du Comité sur le désarmement, l'Australie continuera de se montrer active dans les entretiens pour une Convention sur les armes chimiques, particulièrement sur les questions concernant la vérification. Par exemple, l'Australie participe par un terminal situé près de Sydney au projet "Recover" pour la télé-vérification des installations nucléaires. Cette expérience de l'Agence internationale de l'énergie atomique pourrait revêtir une certaine importance dans le domaine des armes chimiques.

Un autre but de cette session extraordinaire est l'élaboration d'un programme global de désarmement (PGD). Un travail important préliminaire a déjà été effectué à Genève. Cela a contribué à identifier pour nous les questions principales sur lesquelles nous devons aboutir à un accord. Le travail a déjà commencé lors de cette session extraordinaire, mais il reste une large divergence d'opinions au sein des Nations Unies, qui doivent être comblées.

La délégation australienne continuera de travailler activement à cette fin.

L'Australie estime également qu'il est d'une urgente nécessité d'arrêter la course aux armements classiques. Une proportion beaucoup trop importante des ressources limitées du monde est consacrée à des achats inutiles d'armes classiques. La session extraordinaire devrait s'attaquer à ce problème en raison de sa répercussion sur la sécurité, et du gaspillage qui en résulte pour les pays qui se procurent des armes au-delà des légitimes exigences de leur défense. Des études faites par les Nations Unies ont montré que des dépenses excessives en armes drainent gravement des ressources qui, autrement, auraient été rendues disponibles aux fins du développement économique et social. Les pays développés du monde ont la grave responsabilité de freiner ce gaspillage effroyable.

Il existe également un important marché noir des armes. Ce trafic clandestin a sans aucun doute joué un rôle dans l'aggravation du terrorisme international. L'Australie impose des contrôles rigoureux sur les exportations d'armes vers d'autres pays et demande à toutes les autres nations de faire de même.

Un progrès a été accompli depuis la dernière session extraordinaire consacrée au désarmement : la conclusion en 1980 d'une Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes qui peuvent être considérées comme frappant sans discrimination. C'est là un fait encourageant. L'Australie a signé cette Convention.

Un travail utile a été fait également par la Commission du désarmement des Nations Unies qui a préparé des principes directeurs en vue d'une étude d'experts sur le désarmement de type classique, sous l'autorité du Secrétaire Général. Ces principes directeurs méritent une étude minutieuse. Ils disposent que les Etats qui ont les arsenaux militaires les plus importants, de même que les autres Etats militairement puissants, ont de graves responsabilités. Ils soulignent que les réductions doivent être équilibrées et équitables afin de garantir le droit de chaque Etat à la sécurité et d'assurer qu'aucum Etat pris individuellement ou aucum groupe d'Etats ne puisse acquérir des avantages unilatéraux.

Les principes directeurs insistent aussi sur la vérification et sur le fait que les mesures visant à créer la confiance entre les Etats contribuent aux progrès en matière de désarmement de type classique.

La mention de facteurs régionaux dans les principes directeurs présente aussi son intérêt. Les tensions se développent souvent et s'aggravent mutuellement dans des régions spécifiques. Les tensions peuvent parfois être apaisées par une action internationale, par exemple au sein du Conseil de sécurité. Toutefois, les solutions à long terme sont le plus souvent mieux élaborées au niveau régional. Le règlement régional des différends devrait être poursuivi et favorisé plus activement.

Dans ce contexte, les mesures visant à créer la confiance peuvent coûter peu et, en même temps, apporter une contribution utile du point de vue politique et économique, comme sur le plan de la sécurité. C'est là une idée qui mérite d'être mieux appréciée et plus énergiquement poursuivie.

L'Australie appuie le concept d'une zone de paix, de liberté et de neutralité dans l'Asie du Sud-Est. Nous souscrivons aussi à l'objectif de l'établissement d'une zone de paix dans l'océan Indien et nous continuerons de contribuer activement au travail du Comité spécial qui a été créé à cette fin.

J'ai déjà indiqué que la confiance entre les nations est essentielle à tout succès dans les négociations sur le contrôle des armes et le désarmement. C'est ainsi que le climat politique international dans son ensemble détermine les perspectives de désarmement.

Les accords sur le contrôle des armes et le désarmement qui ne sont pas "transparents", je veux dire qui ne prévoient pas des mesures appropriées de vérification et d'application, sont insuffisants et inadéquats.

De même des accords qui limitent l'information sur les dépenses militaires et sur l'importance et la portée des arsenaux risquent en fin de compte d'aboutir à un échec.

Les propositions sur le contrôle des armes et le désarmement doivent toujours être réalistes et tenir pleinement compte de la nécessité pour les Etats d'être certains que ces accords ne porteront pas fondamentalement atteinte à leur sécurité nationale.

Des propositions peu réalistes discréditent la cause du contrôle des armes, car, en fin de compte, nous serons jugés sur ce que nous aurons réellement fait et non point sur des déclarations et des résolutions sonores, quel que soit le motif qui les aura inspirées. C'est un fait que les propositions visant le désarmement doivent être élaborées compte tenu de l'accumulation militaire massive et soutenue de l'Union soviétique depuis bien des années.

L'ordre du jour du contrôle international des armes et du désarmement ne saurait méconnaître de tels faits, car ce n'est que lorsque les Etats éprouveront un sentiment de sécurité et auront confiance dans les intentions des autres Etats qu'ils pourront cesser de s'appuyer sur les armes et leur utilisation.

Peut-être ces réalités ne plairont-elles pas à certains. Mais les tensions internationales existantes ne sauraient disparaître par le seul effet du souhait de les éliminer. Les négociations sur le désarmement seront nécessairement longues et difficiles si l'on veut aboutir à un accord sur des propositions pratiques et concrètes négociées avec soin.

En résumé, l'Australie estime que cette session extraordinaire devrait donner priorité aux points suivants : a) arrêter la course aux armements nucléaires; b) relancer et renforcer les efforts de non-prolifération nucléaire; c) rechercher une interdiction totale et pleinement vérifiable des essais nucléaires; d) poursuivre une interdiction efficace et vérifiable de la production, de l'utilisation et du stockage des armes chimiques; e) élaborer un programme complet de désarmement; f) mettre au point des mesures visant à encourager une réduction de la course aux armements de type classique; et g) développer une structure pour édifier la confiance entre Etats.

Si nous voulons atteindre ces objectifs, il nous appartiendra de mettre en oeuvre la volonté politique des peuples représentés dans cette Assemblée. L'Australie s'engage à travailler avec les autres pays à cette fin.

M. AL-QASIMI (Emirats arabes unis) (interprétation de l'arabe) :
Monsieur le Président, au nom des Emirats arabes unis, je voudrais vous
exprimer toutes nos félicitations pour votre élection à la présidence de la
deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au
désarmement.

Votre élection à la présidence de cette importante session qui traite du destin de l'humanité tout entière, de sa survie ou de sa destruction, est bien la preuve de la confiance que met en vous la communauté internationale qui connaît bien votre compétence, votre sagesse et votre judicieuse direction.

Il y a quatre ans déjà, l'Assemblée générale a tenu sa première session extraordinaire consacrée au désarmement. Les résultats de cette session ont été l'adoption d'une Déclaration et d'un Programme d'action pour le désarmement général et complet. Au cours de cette deuxième session ordinaire, nous nous devons d'évaluer l'application des décisions de la première session dans le cadre des relations internationales existantes et à la lumière du climat international qui prévaut dans ces relations.

Malheureusement, ce que nous constatons en premier lieu depuis la fin de cette session jusqu'à aujourd'hui, c'est une escalade continue des dépenses militaires. Pour l'année 1981, les dépenses militaires ont atteint plus de 600 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 200 milliards de dollars par rapport aux dépenses militaires de 1978.

Aujourd'hui, le nombre des ogives nucléaires dont disposent les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique est de 16 000, soit une augmentation de 2 000 ogives par rapport au nombre de celles que ces deux superpuissances possédaient en 1978. Il va sans dire que ces ogives sont à elles seules susceptibles de détruire une superficie huit fois supérieure à celle des dimensions de n'importe quelle grande ville du monde.

M. Al-Qasimi (Emirats arabes unis)

Le Traité d'interdiction des essais nucléaires qui vise à interdire toutes les explosions nucléaires dans toutes les parties du monde n'a toujours pas été mis au point. Aucun progrès n'a été réalisé non plus dans les négociations en cours entre les Etats de l'OTAN et ceux du Pacte de Varsovie sur la réduction des forces militaires. A cela s'ajoute l'arrêt de l'application de l'Accord sur la réduction des armes stratégiques, réduction qui a déjà fait l'objet d'une convention conclue par les superpuissances.

Bref, les quatre dernières années marquées par ces aspects négatifs se sont caractérisées par la détérioration de l'ordre international et la déstabilisation politique, comme en témoignent le nombre important de violations de la Charte des Nations Unies, les invasions, l'occupation militaire, l'ingérence dans les affaires intérieures des pays et les violations des droits de l'homme.

La réduction des armements et le désarmement ne peuvent être réalisés que dans un climat de stabilité politique et de confiance mutuelle, en d'autres termes, grâce à la paix et à la sécurité internationales. L'expérience a prouvé que la paix ne peut être réalisée tant qu'existe l'affrontement militaire. Le potentiel de destruction des armes nucléaires et des armes classiques, tant du point de vue qualitatif que quantitatif, a bouleversé tous les concepts relatifs à la guerre et à la défense. Si une guerre nucléaire mondiale se déclenche, toutes les nations en subiront les effets destructeurs et il sera difficile de dire qui en sera le vainqueur et qui en sera le vainçue, si tant est qu'il y aura un vainqueur, car tout le monde sera finalement perdant.

Il serait vain et insignifiant de parler de désarmement et d'une atmosphère de confiance et de sécurité si l'on ne tient pas compte de ceux qui sèment l'instabilité et qui recourent à l'agression en violation des objectifs et des principes des Nations Unies.

Et en tête vient Israël, qui sème le trouble dans notre région et qui a eu recours et continue d'avoir recours à l'agression contre le peuple palestinien et les Etats arabes, violant ainsi les objectifs et les principes de la Charte, ainsi que les lois et les règles du droit international. Il ne faut pas s'étonner que la dernière agression israélienne contre le Liban se produise au cours de cette session, qui vise à établir une base solide pour instaurer la sécurité et la paix internationales, car Israël ne comprend que le langage de la force, ne croit qu'à l'usage des armes et ne cesse de recourir à la perfidie et à l'agression.

M. Al-Qasimi (Emirats arabes unis)

Je ne voudrais pas ici faire l'historique d'Israël, où abondent les actes d'agression et les violations de la Charte, et ce depuis la création de cet Etat, et qui se poursuivent aujourd'hui encore. Je me contenterai de dire aux membres ce qui s'est passé au cours des dernières années, car cela prouve suffisamment la noture agressive d'Israël, son mépris à l'égard de tous les idéaux, de tous les principes du droit, de la morale et des droits de l'homme.

En juin 1981, Israël a commis une agression flagrante contre l'Iraq en détruisant ses installations nucléaires destinées à des fins pacifiques. En juillet de la même année, Israël a intensifié ses incursions barbares contre la population civile du Sud-Liban et de Beyrouth, qui ont fait des milliers de morts et de blessés. En décembre 1981 toujours, Israël a annexé les hauteurs du Golan, violant ainsi la Charte et la quatrième Convention de Genève, et l'opinion internationale a condamné cette agression.

Au début de cette année, Israël a destitué les maires de certaines villes de Cisjordanie, dissous les conseils municipaux et soumis les Palestiniens à l'intimidation et à la persécution, ce qui a entraîné des dizaines de morts et de blessés. Enfin, et ce n'est pas le moindre, Israël a lancé au cours de ce mois une attaque sauvage de grande envergure contre le Liban, occupant un quart du territoire libanais et faisant des milliers de morts et de blessés parmi les Libanais et les Palestiniens. Des centaines de milliers de personnes sont sans abri, sans compter la destruction totale de plusieurs villes et villages libanais et de camps palestiniens.

Cette agression se poursuit aujourd'hui encore, car les Libanais et les Palestiniens sont soumis chaque jour à des bombardements barbares, par terre, par mer et par air. Ce qui se passe actuellement au Liban est un massacre systématique dont l'humanité entière sera complice si elle ferme les yeux sur les crimes d'Israël. Bien entendu Israël n'aurait pu commettre tous ces actes d'agression sans l'arsenal immense fourni par les Etats-Unis et sans l'appui politique, diplomatique, économique et financier que lui accorde le Gouvernement américain.

x M. Amega (Togo), vice-président, assume la présidence.

M. Al-Qasimi (Emirats arabes unis)

Israël a posé des conditions à son retrait du territoire libanais. Mais un Etat a-t-il le droit d'imposer par la force, l'intimidation et l'occupation les conditions qui lui conviennent? Où sont donc les principes du droit et de la justice qui sont la véritable raison d'être de notre Organisation et selon lesquels tout ce qui est fondé sur l'emploi de la force, de la pression ou de l'intimidation ne saurait être reconnu, selon lesquels l'agresseur ne devrait pas être récompensé pour son agression?

Qu'y a-t-il de changé dans cette position de l'Administration américaine?

Qu'y a-t-il de changé dans cette position depuis la réunion du Conseil de sécurité tenue il y a 20 jours seulement, où la représentante des Etats-Unis,

Mme Kirkpatrick a dit : "Il ne faut pas permettre à la force de triompher."? Ici nous devons demander au Gouvernement américain de nous dire si, à son avis, les agressions barbares commises par Israël contre le Liban, le massacre de milliers d'innocents, la destruction de villes et finalement l'occupation constituent ou non une agression. Si les Etats-Unis estiment que c'en est une, cet Etat devrait, en tant que grande puissance, exercer une pression sur Tel-Aviv pour l'obliger à se retirer immédiatement et inconditionnellement du Liban, afin de conformer ses actes à ses paroles.

M. Al-Qasimi (Emirats arabes unis)

Mais si les Etats-Unis n'estiment pas que cette agression est un crime et s'ils acceptent les théories de Menachem Begin sur la légitime défense, la situation deviendra confuse, car il sera difficile de savoir si l'agression est commise par les Etats-Unis ou par Israël, et ce d'autant plus que les instruments de mort employés par Israël lui sont fournis par les Etats-Unis.

Dans le cadre de cette session consacrée au désarmement et dont le but n'est pas seulement d'assurer la réduction des armements, mais aussi d'empêcher l'utilisation des armes dans des agressions, n'avons-nous pas le droit de nous demander si les Etats-Unis ont respecté les objectifs de cette session, et ce à la lumière des agressions continues d'Israël? N'avons-nous pas également le droit de connaître les raisons qui empêchent les Etats-Unis d'obliger Israël à respecter leurs propres lois, car les lois américaines stipulent que les armes américaines ne devraient être employées qu'à des fins de défense. N'avons-nous pas également le droit de nous demander quelles seraient les conditions dans lesquelles les Etats-Unis cesseraient de fournir à Israël ces armes modernes qui sont utilisées pour exterminer les Palestiniens et humilier les Etats arabes.

Nous parlons en cette session de la réduction des armements. Est-ce que les Etats-Unis ne devraient pas réduire les armes qu'ils fournissent à Israël? Ou bien Israël fait-il l'objet d'une exception aux yeux des Etats-Unis et est-il à l'abri de la loi américaine?

Ce qui s'applique au Moyen-Orient s'applique également à l'Afrique. En Afrique également, il y a un Etat raciste qui ne fait qu'acquérir les armes nucléaires pour intimider le continent africain et pour priver le peuple namibien et le peuple sud-africain de leur droit à l'autodétermination. Nous estimons que la paix et la sécurité internationales en Afrique exigent le désarmement du régime raciste, qu'il s'agisse d'armes nucléaires ou d'armes classiques, afin que ce continent et ces peuples puissent jouir de la véritable paix et de la véritable sécurité.

Pour terminer, je voudrais affirmer que l'humanité a beaucoup souffert dans le passé de circonstances et de défis qui ressemblent aux circonstances et aux défis actuels. On a dit que l'identification d'un problème signifie la moitié de sa solution. Nous continuons à étudier ici comment identifier les problèmes pour vivre en paix. Et maintenant que les problèmes sont connus, n'est-il pas temps d'y remédier et de les éliminer afin que les prochaines générations ne soient pas les victimes de nos erreurs et de notre indifférence.

M. SINCLAIR (Guyane) (interprétation de l'anglais): Il y a quatre ans, nous avons tenu ici la première session extraordinaire consacrée au désarmement. Nous avions à l'époque de grands espoirs et de nobles aspirations. Nous partagions une perception commune des dangers de la guerre et nous étions décidés à agir de concert pour bannir la guerre en tant qu'option dans les relations entre Etats. Nos délibérations de 1978 ont abouti à l'adoption du Document final qui comprenait une série de principes, un Programme d'action et des mesures institutionnelles afin d'atteindre les objectifs louables et importants que nous nous étions fixés.

Aujourd'hui, alors que nous nous réunissons en cette deuxième session extraordinaire consacrée au désarmement, l'optimisme et les espoirs de 1978 ont cédé le pas à un sentiment de profonde déception et à un souci généralisé. En regardant la scène internationale, nous devons noter avec tristesse qu'il existe une tendance croissante à recourir aux politiques d'affrontement et de force et à l'efficacité de l'option militaire dans le règlement des différends et des controverses entre Etats, dans des tentatives égoîstes pour réaliser des ambitions territoriales et dans les efforts déployés par les grandes puissances pour imposer la même idéologie aux petits Etats. La force des armes est sans arrêt préconisée en tant que solution aux divergences philosophiques et aux efforts visant à favoriser des intérêts géostratégiques. L'utilisation de la force, en un mot, est perçue par un nombre croissant d'Etats comme l'élément transcendant de la réalisation des intérêts nationaux.

Ces manifestations d'instabilité et de tension croissantes se sont développées au mépris éhonté des buts de la première session extraordinaire consacrée au désarmement, qui sont stipulés dans le Document final de 1978. Alors que les Nations Unies luttaient pour faire de ces objectifs une réalité, les armes s'accumulaient plus rapidement; leur modernisation et leur capacité de surdestruction se sont accrues considérablement. Et nous vivons maintenant sous le danger sans cesse présent d'extinction par l'holocauste nucléaire. En fait, cette deuxième session extraordinaire a lieu alors que la guerre sévit dans plusieurs régions du monde, et ce près de quatre décennies après la signature de la Charte des Nations Unies, dont le but primordial était de préserver les générations futures du fléau de la guerre.

Mais ce n'est pas seulement dans le fait de la guerre que les nations du monde ne se sont pas montrées à la hauteur des promesses et des engagements de 1978. Malheureusement, dans tous les autres domaines du désarmement le tableau est celui d'un échec décourageant. En fait, nous avons reculé.

Les dépenses militaires mondiales continuent de s'accroître inexorablement : alors qu'en 1978 400 milliards de dollars étaient consacrées aux armements dans le monde entier, en 1981, en prix courants, ce chiffre se situe entre 600 et 650 milliards de dollars. Mous pouvons nous attendre à une nouvelle croissance dans les années à venir maintenant que l'on insiste tant sur le renouvellement de la force. A une époque de difficultés profondément enracinées dans l'économie mondiale, le commerce des armes continue d'être un domaine de croissance dynamique. Comme on peut le constater à la lecture de la publication de l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm sur les armements mondiaux pour 1982, alors que le commerce mondial dans l'ensemble n'a augmenté que de 70 p. 100 au cours de la dernière décennie, le volume des ventes d'armes importantes aux pays du tiers monde a augmenté de 300 p. 100. Les grandes puissances, à l'exception remarquable de la Chine, ont consacré des sommes croissantes de leurs ressources économiques et autres à la mise au point et au développement de l'armement, dans les domaines nucléaire et classique. Des systèmes d'armes nucléaires toujours plus nouveaux et toujours plus meurtriers sont mis au point par les principales puissances nucléaires, comme si ces dernières ne possédaient pas déjà une panoplie suffisante d'armes stratégiques capables de détruire la planète plusieurs fois.

Alors qu'il y a une ruée irrationnelle vers l'armement, il y a eu une rupture déplorable des négociations, sur les plans bilatéral et multilatéral, visant à contrôler et, en fin de compte, à réduire les armements.

L'échec manifeste du processus du désarmement ne peut jusqu'ici être isolé de la situation internationale actuelle. A un niveau, celui des relations entre superpuissances, nous avons vu depuis le début des années 1980 l'effondrement de la détente limitée inaugurée dans les années 1970, et dont l'une des caractéristiques a été le premier Traité sur la limitation des armes stratégiques (SALT I). Le langage du discours raisonné a cédé le pas à la rhétorique de l'affrontement. Dans le climat tendu des relations entre superpuissances, l'expédient facile a été d'accroître les dépenses militaires et de déployer des systèmes d'armements plus modernes qui, à leur tour, ont entraîné un approfondissement de la crise dans les relations entre les deux superpuissances.

Ce climat de crise dans les relations entre les superpuissances se manifeste même dans les efforts renouvelés visant à revenir à un système anachronique et inacceptable de relations hiérarchiques fondées sur la conformité des idéologies, les sphères d'influence et la politique des blocs, la domination et la subordination. Dans la poursuite d'objectifs stratégiques, l'option militaire a été promue au rang d'élément de première importance de la politique étrangère. Dans l'environnement idéologique chargé qui est celui de notre temps, des efforts répétés ont été faits pour manipuler des situations locales conflictuelles afin d'accommoder des buts idéologiques étroits et de couler les luttes pour la justice et le mieux-être dans le moule de la confrontation Est-Ouest.

Ce ne sont là que quelques-uns des facteurs qui ont contrecarré l'engagement de la communauté internationale à l'égard du désarmement. En règle générale, la nature instable de la situation internationale a entraîné l'intensification du sentiment d'insécurité au niveau national avec comme corollaire une tendance cependant vouée à l'échec à rechercher la sécurité par les armements.

S'il est une leçon à tirer de tout ceci, c'est qu'il ne peut y avoir de progrès vers le désarmement dans des conditions de conflit et une atmosphère de méfiance. Il est exact que les pays non alignés ont toujours soutenu que le désarmement ne peut être fondé que sur la coopération, la confiance mutuelle et dans un climat de sécurité internationale renforcé. Une responsabilité particulière incombe donc à tous les Etats, tout spécialement aux grandes puissances, de respecter dans leurs relations internationales les principes de la Charte des Nations Unies et les diverses décisions de l'Assemblée générale relatives aux relations pacifiques et amicales entre les Etats, énoncées dans des documents tels que la Déclaration relative aux principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les Etats conformément à la Charte des Nations Unies et la Déclaration sur l'inadmissibilité de l'intervention dans les affaires intérieures des Etats, adoptées par l'Assemblée générale respectivement à sa trente-cinquième et à sa trente-cinquième session.

Les Etats doivent maintenant sincèrement rechercher à établir des relations amicales avec les autres Etats et la menace ou l'emploi de la force dans leurs relations internationales doivent être bannis. Le règlement pacifique des différends ne doit pas être simplement un principe directeur, il doit devenir un aspect essentiel et transcendant du comportement des Etats.

Ces principes de comportement des Etats sont manifestement violés dans un certain nombre de situations locales dans différentes parties du monde. La communauté internationale doit prendre des mesures efficaces pour changer les attitudes qui sont à la base de ces violations, afin de faire en sorte que ces situations, en se prolongeant, ne servent à encourager d'autres violations dans les mêmes ou dans d'autres parties du monde, au détriment de la paix et de la sécurité.

Dans ce contexte, la communauté internationale doit intensifier sa pression sur le régime de Pretoria pour obtenir le démantèlement du système odieux de l'apartheid qui opprime impitoyablement la population noire majoritaire de l'Afrique du Sud et de Namibie, et pour obtenir le respect par ce régime de l'indépendance politique, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ses voisins.

Nous devons également réaffirmer l'appui que nous apportons au peuple palestinien afin qu'il puisse exercer ses droits inaliénables, y compris son droit à un Etat indépendant. Nous devons réaffirmer que la question palestinienne continue d'être au coeur de la question du Moyen-Orient. La communauté internationale doit vigoureusement condamner la violation arrogante par Israël de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Liban. Nous devons condamner le fait qu'Israël verse le sang libanais et palestinien. Qui a permis à Israël de se faire l'arbitre du destin du Liban indépendant? Israël doit se retirer immédiatement et inconditionnellement du Liban.

Pour ce qui est de la question de Chypre, nous devons insister sur un règlement rapide assurant l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de ce territoire ainsi que son caractère non aligné.

Les Etats doivent mettre un frein à leurs ambitions expansionnistes; ils doivent respecter le caractère sacro des frontières internationales légalement établies, la souveraineté et l'intégrité territoriale des autres Etats. Ils doivent respecter le caractère sacro-saint des accords internationaux librement conclus et chercher à régler leurs différends par des moyens pacifiques.

Les rapports intégraux entre le désarmement et un système stable de sécurité internationale sont évidents. Un aspect important de nos efforts en vue de renforcer la sécurité internationale doit par conséquent être la création d'un système viable de sécurité collective sur lequel les Etats, en particulier les petits Etats, puissent compter. A cet égard, ma délégation a relevé avec un intérêt particulier les propositions faites par la Commission indépendante des questions de désarmement et de sécurité en ce qui concerne le renforcement du système des Nations Unies. Dans l'ensemble, ma délégation souhaiterait que tous les Etats, en particulier les grandes puissances, comptent moins sur la force des armes et recourent davantage aux dispositions de sécurité collective de la Charte des Nations Unies et au mécanisme de négociation prévu dans le système des Nations Unies. Ma délégation pense que cette deuxième session extraordinaire consacrée au désarmement nous offre une occasion unique de nous lancer dans la recherche de nouvelles methodes permettant d'explorer à fond les aspects de sécurité préventive de notre Charte.

Au coeur même du problème que nous discutons réside la rivalité entre deux systèmes sociaux et la non-acceptation, en cette Décennie, de l'idée de pluralisme idéologique qui, personne n'en doute, était une des plus importantes réalisations des années 70. Cette rivalité présente un caractère effrayant étant donné le nombre et le perfectionnement des armes dans les arsenaux des deux superpuissances. C'est précisément dans le domaien des armes nucléaires que l'humanité se heurte à la plus grave menace et doit faire face au plus grand défi. Chacune des superpuissances possède à elle-seule plus qu'assez de mégatonnes pour faire disparaitre toute vie sur la planète. Cependant, avec une logique perverse et incompréhensible, chacune d'elles continue à raffiner et à augmenter ses arsenaux nucléaires dans lesquels elles semblent rechercher une marge de sécurité. Et la spirale de la course nucléaire continue comme si elle était poussée par un déterminisme technique irrésistible

Pourtant, la vérité est simple : en aucun cas une guerre nucléaire ne peut être gagnée. Ainsi qu'il est dit dans le rapport final de la Commission indépendante des questions de désarmement et de sécurité :

"Il n'y aura pas de gagnant dans une guerre nucléaire. L'utilisation d'armes nucléaires entraînera des ravages et des souffrances d'un tel ordre de grandeur qu'ils rendraient sans aucune signification toute notion de victoire."

Cependant, nous constatons de part et d'autre une hésitation marquée à se libérer des dangers auxquels nous sommes tous exposés et à libérer l'humanité du carcan de crainte auquel elle a été condamnée. Au lieu de cala, nous voyons une prolifération de doctrines ésotériques sur la stratégie nucléaire, dont certaines d'entre elles par leurs sigles mêmes - MAD et NUT - résument l'irrationnel de la guerre nucléaire. Il y a une contradiction entre la quête avouée de sécurité et de survie et le fait de les rechercher par la poursuite de politiques suicidaires.

Nous sommes donc confrontés avec ce que sont effectivement les limites de la puissance nucléaire entre les deux superpuissances. Etant donné qu'aucune d'entre elles ne peut remporter la victoire nucléaire sur l'autre, la seule solution possible est de trouver des moyens de coexistence pacifiques et de coopération constructive. Il n'y a pas d'autre choix que d'adopter l'idée du pluralisme idéologique et de rechercher activement à endiguer la suspicion et la méfiance.

Le contrôle des armes nucléaires, renforçant les obstacles à leur prolifération et à leur perfectionnement, devient ainsi un impératif essentiel de la communauté internationale. Il doit rester un point prioritaire à l'ordre du jour du désarmement. A cet égard, le traité sur la non-prolifération vient tout naturellement à l'esprit. Ma délégation regrette le déséquilibre inhérent à certaines des dispositions de cet instrument, mais nous espérons sincèrement que les puissances nucléaires, à titre de grande urgence, agiront à cet égard conformément aux objectifs globaux de ce traité, qui sont d'empêcher la dissémination des armes nucléaires.

Ma délégation se félicite de ce que les deux superpuissances ont annoncé leur intention d'entamer des entretiens plus tard au cours du mois sur la limitation et la réduction des armes nucléaires stratégiques. Dans ce contexte, ma délégation est également heureuse de la reprise récente, à Genève, des négociations sur la réglementation des missiles à moyenne portée. Nous espérons sincèrement que ces mesures positives seront suivies de bonne foi par les deux parties.

Ma délégation se félicite également des propositions présentées par l'Union soviétique, au cours de la session extraordinaire, concernant l'interdiction de la mise au point, de la production et du stockage d'armes chimiques et leur destruction.

La Guyane a toujours déclaré qu'en ce qui concerne l'élimination complète des armes nucléaires, il doit y avoir accord entre toutes les puissances nucléaires sur l'interdiction complète du recours ou de la menace du recours à l'arme nucléaire, quelles que soient les circonstances. A cet égard, ma délégation estime que des premiers pas importants ont été faits par la Chine, suivie par l'Union soviétique, dans leurs déclarations relatives au non-recours en premier à l'arme nucléaire. Nous espérons que ces déclarations seront suivies de déclarations similaires de la part d'autres Etats nucléaires.

Bien sûr, une contrepartie essentielle dans un accord pour l'élimination des armes nucléaires serait l'interdiction effective des essais d'armes nucléaires par tous les Etats. La question d'un traité d'interdiction globale des essais est à l'ordre du jour depuis de nombreuses années, et ma délégation croit qu'en attendant la conclusion d'un tel traité global, toutes les puissances nucléaires devraient accepter immédiatement la cessation des essais nucléaires.

Au niveau régional, un certain nombre d'idées sont étudiées ou mises en oeuvre et, dans l'ensemble, vont dans le même sens que les efforts globaux des Nations Unies dans la voie du désarmement. Dans ma propre région, l'Amérique latine et les Antilles, le Traité de Tlatelolco est en vigueur depuis quelque temps déjà et cherche à faire de l'Amérique latine une zone exempte d'armes nucléaires. La Guyane a toujours apporté son appui sans réserve aux principes et objectifs de ce Traité - nous le répétons - bien que nous ne puissions pas en faire partie à cause d'une clause d'exclusion discriminatoire à notre

encontre. A cela près, le Traité de Tlatelolco pourrait servir de modèle pour les autres régions cherchant à bannir la mise au point et la mise en place d'armes nucléaires de destruction.

En même temps, les Etats de la sous-région des Caraïbes sont en train d'envisager l'idée de faire des Caraïbes une zone de paix. Ma délégation invite instamment les Etats à éviter les politiques contrecarrant le développement de cette notion et à s'abstenir d'introduire dans la région de nouvelles armes perfectionnées. On n'a pas besoin d'une course aux armements en Amérique latine ou dans les Caraïbes.

Le concept de sécurité dont on nous a tant parlé au cours de ce débat transcende les préoccupations militaires et doit inclure les problèmes de misère, de faim et de mauvaise répartition des ressources. Les besoins de sécurité ne peuvent être satisfaits que si l'on traite tous les aspects de la question, notamment la libération des ressources, humaines et matérielles, que l'on utilise maintenant à des fins de destruction, afin de les affecter à l'intensification du développement. Le lien étroit qui existe entre le désarmement et le développement se passe de commentaire.

Dans les pays du tiers monde, des dizaines de milliers d'enfants meurent tous les ans de faim et de maladie; la misère afflige des dizaines de millions de personnes dans le monde en développement; l'analphabétisme et le mauvais logement sont le sort d'innombrables millions de personnes, alors qu'un nombre toujours croissant de milliards sont dépensés en armement comme si on se moquait de l'humanité. Un aspect particulièrement ironique de ces dépenses est que certains pays du tiers monde, alors que les prix de leurs exportations s'effondrent dans certains cas, hypothèquent leur avenir et celui de leur population nécessiteuse par l'acquisition d'un matériel militaire perfectionné.

Ma délégation ne veut pas déterminer quels sont les intérêts de sécurité légitime des Etats, petits ou grands. Cependant, il y a parfois des préparatifs de défense qui dépassent de loin les besoins de défense. Dans ces cas, les dépenses pour l'acquisition d'armement contribuent directement à la création et à l'intensification des tensions et des soupçons.

Hous devons examiner sérieusement les conclusions et recommandations du rapport du Secrétaire général sur le désarmement et le développement, notamment les propositions visant à promouvoir le réaménagement des ressources financières qui doivent passer du désarmement au développement. Na délégation estime que cela doit nécessairement faire partie de toute stratégie à long terme de désarmement.

Si nous voyons actuellement des espoirs qui s'écroulent et des réalisations limitées en matière de desarmement, ma délégation croit fermement qu'un elément représente un encouragement pour l'avenir. Je pense au fait que les peuples du monde sont de plus sensibles face au danger des armes nucléaires. Je pense notamment aux mouvements en faveur de la paix et du désarmement nucléaire qui ont vu le jour surtout en Europe et en Amérique du Nord.

Les participants aux mouvements en faveur de la paix représentent la conscience du monde. De façon simple et cependant efficace, ils préconisent la solution pacifique des différends internationaux et l'utilisation de ressources non pas pour construire des armes de destruction mais pour résoudre les immenses problèmes sociaux et économiques des sociétés. Ils sont pour l'éthique de l'affirmation et de la survie de l'homme. Ils cherchent à protéger l'environnement naturel des ravages de la guerre nucléaire. Ils constituent une force dynamique que l'on ne saurait méconnaître.

La Guyane est convaincue que ce mouvement, qui va croissant, exprime les espoirs élevés et les nobles aspirations que nous avons soulignés, nous, représentants des gouvernements. Nous ne devons pas les décevoir. Que le serieux de nos délibérations et les engagements axés sur l'action que nous rappelons ici justifient la confiance que nos peuples ont placée en nous en tant que protecteurs de leurs espoirs et de leurs aspirations.

Certes, nous devons discuter mais en fin de compte, à la fin de cette deuxième session extraordinaire consacrée au désarmement, nous devons faire en sorte que l'on ne revienne pas sur les engagements du Document final de 1978. Nous devons faire en sorte que les décisions prises à cette session aboutissent à la réalisation de ces engagements. Le choix c'est la guerre ou la paix.

M. RAMPHUL (Maurice) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais me joindre aux orateurs qui m'ont précédé pour féliciter le Président ainsi que notre très estimé Secrétaire général.

Il y a quatre ans, cette auguste Assemblée a conclu par consensus qu'une paix et une sécurité internationales durables ne sauraient être construites sur l'accumulation des armes par des alliances militaires et ne sauraient être maintenues par un équilibre précaire de dissuasion ou de doctrines de supériorité stratégique. Une paix véritable et durable ne peut être créée que par l'application efficace du système de sécurité prévu par la Charte des Nations Unies et par des réductions importantes et rapides des armes et des forces armées par un accord international et l'exemple mutuel, menant en fin de compte au désarmement général et complet sous contrôle international efficace. En même temps les causes de la course aux armements et les menaces à la paix doivent être réduites et des mesures efficaces devraient être prises à cette fin pour éliminer les tensions et pour régler les différends par des moyens pacifiques.

En adoptant ce consensus qui fait partie du Document final de la première session extraordinaire, les Etats Membres des Nations Unies ont solennellement réaffirmé leur détermination d'oeuvrer pour un désarmement général et complet et de faire de nouveaux efforts collectifs en vue de renforcer la paix et la sécurité internationales, d'éliminer la menace de la guerre, particulièrement de la guerre nucléaire, d'appliquer des mesures pratiques visant à arrêter et à inverser la course aux armements, de renforcer les procédures relatives aux règlements pacifiques des différends, de réduire les dépenses militaires et d'utiliser les ressources ainsi libérées d'une manière qui permettrait de favoriser le bien-être de tous les peuples afin d'améliorer les conditions économiques des pays en développement.

En conséquence, la première session extraordinaire et le Document final qu'elle a adopté ont suscité chez les peuples du monde l'espoir légitime d'un progrès rapide et important dans la réalisation des buts et des objectifs convenus.

Maintenant, quatre ans plus tard, nous devons admettre avec un profond regret que les événements qui se sont produits depuis la première session extraordinaire ont été contraires à ces espoirs et aux aspirations de tous les peuples de notre planète. Presque sans exception, aucun objectif, aucune priorité et aucun principe énoncé dans le Document final n'a été respecté fidèlement et observé.

Dans ce contexte, je voudrais parler de la région où mon pays est situé, l'océan Indien. Il y a une crainte croissante que le littoral de l'océan Indien ne devienne le foyer d'une nouvelle concurrence de guerre froide entre les deux superpuissances. Autour de l'océan Indien, il existe des conflits et des tensions dans l'Asie du Sud-Est, dans et autour de l'Afghanistan, sur la frontière entre l'Iraq et l'Iran, dans l'Asie de l'Ouest, dans toute l'Afrique du Nord, et en Afrique australe. La base des Etats-Unis sur notre territoire souverain de Diego Garcia doit être encore renforcée. La zone de l'océan Indien, qui est le plus petit des trois grands océans du monde, comprend 36 Etats du littoral et ll Etats de l'arrière-pays avec une population d'environ 1,270 milliard, constituant 30 p. 100 de la population du monde. Avec très peu d'exceptions, ces nations sont non alignées et sont encore en cours de développement.

La conférence des Ministres des affaires étrangères des pays non alignés, qui s'est réunie à la Nouvelle Delhi du 9 au 13 février 1981, a exprimé son inquiétude devant la croissance de la présence des grandes puissances militaires dans la zone de l'océan Indien et a noté que, malgré les désirs des Etats du littoral et des Etats de l'arrière-pays, les activités militaires, sous toutes leurs formes et manifestations, des grandes puissances dans les régions de l'océan Indien s'étaient intensifiées et qu'il y avait une détérioration marquée dans le climat de paix et de sécurité de cette région. Les ministres des affaires étrangères ont en outre noté que la notion de l'océan Indien comme zone de paix était systématiquement réduite à néant par les préparatifs des grandes puissances. Ils se sont également gravement préoccupés de la tension dangereuse causée dans la région par l'expansion des bases militaires étrangères existantes, des installations militaires ou logistiques, par la mise en place d'armes nucléaires et d'armes de destruction

massive, ainsi que par la recherche de nouvelles bases. En outre, ils ont averti des dangers de toute action qui fournirait des prétextes à l'intervention des grandes puissances dans la région de l'océan Indien. La situation, à la lumière brutale des faits, est beaucoup plus troublante telle qu'elle a été expliquée par un savant indien, M. Supramanyan, dans un document de recherche qui doit être bientôt publié par l'Institut des Nations Unies pour le désarmement et la recherche.

C'est là l'un des nombreux éléments qui fait que mon pays est hautement intéressé au désarmement et au succès de cette session extraordinaire. Tout d'abord, le désarmement n'est pas un but en soi. Le désarmement est un moyen, et sans doute le moyen le plus important, de protéger la paix et la sécurité internationales. Etant l'un des éléments générateurs de sécurité, en même temps que d'autres éléments politiques, économiques, techniques, scientifiques, juridiques et autres, le désarmement donne plus de force à tous ces facteurs qui, à leur tour, le conditionnent et l'appuient.

Sans exception, tous les orateurs qui ont pris la parole dans le débat général à cette session extraordinaire se sont montrés préoccupés par la situation qui existe maintenant dans le domaine du désarmenent nucléaire. Mon pays partage entièrement ces préoccupations et il est particulièrement troublé par l'interruption d'un dialogue véritable sur le désarmement nucléaire. Je voudrais souligner que, à notre avis, l'existence même des armes nucléaires menace directement et essentiellement la sécurité de tous les Etats, surtout des Etats non nucléaires, et que, par conséquent, des négociations sur la limitation et la réduction de ces armes ne devraient pas dépendre de l'état des relations entre les principaux Etats dotés d'armes nucléaires et leurs alliés. Les Etats non dotés d'armes nucléaires ont le droit de participer aux négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire. Toutefois, le Comité du désarmement, le seul organe de négociations multilatérales sur le désarmement, a été empêché d'assumer ses responsabilités dans le domaine du désarmement nucléaire. Les propositions des pays non alignés et des pays neutres présentées au Comité pour la création d'un groupe de travail spécial chargé de traiter spécifiquement de "l'arrêt de la course aux armes nucléaires et du désarmement nucléaire" ont rencontré l'opposition de certains Etats dotés d'armes nucléaires.

Le désarmement est, sans aucun doute, la question numéro un dans le monde aujourd'hui à cause des conséquences qu'il pourrait avoir sur la survie même de l'humanité sur cette planète. La raison exige la destruction de l'ordre militaire global actuel dans son ensemble. La guerre a été le trait permanent de la période qui a suivi la deuxième guerre mondiale. Ce n'est pas un secret qu'à peu près 130 conflits ont éclaté dans le monde depuis 1945, dont 50 au cours de ces dernières 10 années. En citant de tels chiffres, nous ne devons cependant jamais oublier que, quels qu'aient été les effets dévastateurs de ces guerres aux moments respectifs où elles se sont déroulées, leur portée et leur violence étaient limitées, insignifiantes même, si on les compare à ce que pourrait être une guerre nucléaire.

Encore que je ne croie pas que l'un quelconque des Etats actuellement dotés d'armes nucléaires ait délibérément l'intention de déclencher une guerre nucléaire, j'attire l'attention des membres de l'Assemblée sur l'analyse des risques d'une guerre nucléaire déclenchée involontairement, étude entreprise par l'Institut des Nations Unies pour le désarmement et la recherche (UNIDAR) à ce sujet, et qui vient de faire récemment l'objet d'une publication. Ma délégation espère que certaines des propositions contenues dans cette étude seront incluses dans l'ordre du jour du Comité du désarmement et d'autres organes s'occupant du désarmement aux fins de négociations.

Parmi les nombreuses questions qui doivent être examinées au cours de cette session, ma délégation voudrait particulièrement relever les suivantes :

Premièrement, la situation qui existe actuellement dans l'océan Indien souligne la nécessité d'une convocation rapide de la Conférence sur l'océan Indien. Cette conférence, qui avait été prévue pour 1981, n'a malheureusement pu être tenue à la suite de l'attitude négative adoptée par certains Etats, et elle est maintenant prévue pour 1983. Il est recommandé qu'une décision ferme soit prise à la deuxième session extraordinaire consacrée au désarmement visant à convoquer la Conférence dans la première moitié de 1983 et à permettre, au Comité spécial de l'océan Indien, de terminer son travail préparatoire avant cette date.

Deuxièmement, des mesures énergiques doivent être prises pour réaliser le gel et la réduction des dépenses militaires. Il faut rappeler que l'Assemblée générale, à sa première session extraordinaire consacrée au désarmement, a déclaré qu'une réduction progressive des budgets militaires sur une base mutuellement convenue - par exemple, en chiffres absolus ou en pourcentage - particulièrement de la part des Etats dotés d'armes nucléaires et d'autres Etats militairement importants, serait une mesure qui contribuerait à freiner la course aux armements et offrirait davantage de possibilités de réaffecter au développement économique et social, notamment au profit des pays en développement, les ressources actuellement utilisées à des fins militaires.

Malgré ce consensus, les dépenses militaires totales du monde n'ont cessé d'augmenter depuis 1978 et ont atteint maintenant un chiffre estimé à 600 milliards de dollars des Etats-Unis par an, ce qui représente une charge

extrêmement lourde pour l'économie de toutes les nations et a des effets particulièrement négatifs sur la paix et la sécurité internationales. Si on estime nécessaire, pour réaliser un accord sur la réduction des dépenses militaires, d'accélérer les travaux sur l'élaboration d'un instrument commun de rapport dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, instrument destiné à mettre en valeur la comparabilité entre les budgets militaires, je proposerais que cette activité - qui devrait prendre la forme d'une étude - soit entreprise par une organisation de recherche, à savoir, l'UNIDAR, qui pourrait aussi prendre l'initiative de convoquer la conférence proposée ici, à l'Assemblée générale, il y a de cela quelques jours, par le Président des Etats-Unis d'Amérique, M. Ronald Reagan.

Troisièmement, du fait de l'importance croissante de la collecte d'informations scientifiques et de l'établissement d'études dans le contexte des efforts de désarmement, on devrait prendre la décision de donner à l'UNIDAR un statut définitif. Il devrait aussi lui être donné les moyens nécessaires pour remplir sa tâche, notamment en tant qu'institution de recherche indépendante, surtout en ce qui concerne les problèmes à long terme. Le rôle des Nations Unies dans ce domaine devrait, en général, être considérablement élargi et les moyens pour s'acquitter de ses fonctions devraient être renforcés.

Pour terminer, je voudrais lire un passage du Document final de l'Assemblée générale qui me paraît non seulement très important, mais aussi plus pertinent aujourd'hui que jamais :

"Eliminer la menace d'une guerre mondiale - d'une guerre nucléaire -, telle est la tâche la plus pressante et la plus urgente à l'heure actuelle. L'homme se trouve placé devant l'alternative suivante : mettre fin à la course aux armements et progresser vers le désarmement, ou périr."

(A/S-10/2, par. 18)

Parce que nous sommes des êtres humains raisonnables, nous devons dire, sans équivoque, qu'aujourd'hui nous n'avons pas le choix, et nous devons faire enfin démarrer le processus tant attendu d'un véritable désarmement. Cela devrait être la préoccupation principale de nous tous qui sommes réunis ici en tant que représentants de nos peuples à la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.

J'ai terminé ma déclaration sur la question dont nous sommes saisis.

Cependant, puisque je suis ici, à la tribune, je vous serais reconnaissant,

Monsieur le Président, et je serais reconnaissant aux membres de l'Assemblée,

de faire preuve d'un peu plus de patience afin de me permettre de lire une brève

déclaration de M. Jean-Claude de Lestrac, ministre des affaires extérieures

du nouveau gouvernement élu de Maurice, qui présente la politique étrangère

que suit mon pays et dont certains éléments touchent à la question du désarmement.

Cette déclaration de politique, faite le 18 juin 1982 aux représentants

des pays étrangers et aux organisations internationales accrédités auprès de

Maurice, se lit comme suit:

"Maurice, en tant que membre de la communauté internationale, respectera scrupuleusement les principes de l'Organisation des Nations Unies afin de permettre à l'Organisation de remplir ses buts, à savoir :

- i) Maintenir la paix et la sécurité internationales;
- ii) Développer entre les nations des relations amicales;
- iii) Réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire, en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Notre appui à l'Organisation sera donné de tout coeur, car le gouvernement est résolu à oeuvrer pour l'établissement d'un ordre mondial, caractérisé par l'égalité, la liberté et la justice.

Dans la poursuite de ces objectifs, le gouvernement s'attachera assidûment à développer des relations amicales avec tous les membres de la communauté internationale, quels que soient leurs systèmes social et politique. Cependant, le gouvernement suivra avec soin une politique de non-alignement à l'égard des deux superpuissances et à l'égard d'autres puissances étrangères. Nous sommes attachés aux principes du non-alignement parce que nous sommes convaincus que chaque nation doit pouvoir choisir son propre système social, économique et politique sans intervention de l'étranger. Le gouvernement se consacrera à renforcer le Mouvement des Non-Alignés.

En oeuvrant pour l'instauration d'un monde de liberté et de justice, le gouvernement établira des relations plus étroites avec les nations du tiers monde, qui sont encore victimes d'injustices endémiques dans le système actuel des relations entre nations et peuples, afin de créer un nouvel ordre international dans lequel une vie de dignité et de bien-être deviendrait le droit inaliénable de chacun. Un monde plus juste et plus pacifique ne peut être établi que si les injustices existantes sont redressées.

Le gouvernement renforcera sa solidarité avec le tiers monde, surtout dans le contexte de négociations globales pour l'instauration d'un nouvel ordre international. En même temps, les relations amicales et privilégiées que Maurice entretient déjà avec des membres du monde développé seront maintenues et renforcées. Les liens d'amitié basés sur une association historique et culturelle avec la France et le Royaume-Uni seront consolidés. Il sera aussi important pour le nouveau gouvernement de développer des relations plus étroites avec les amis traditionnels de Maurice, tels que les pays membres de la CEE, les Etats-Unis, le Canada et l'Australie. En tant que pays de l'ACP, Maurice attache la plus grande importance à la coopération ACP/CEE aux termes de la deuxième Convention de Lomé et, notamment, du Protocole relatif au sucre.

On mettra davantage l'accent sur le renforcement des relations économiques et commerciales entre les Etats souverains africains, et la ratification rapide d'un traité établissant une région préférentielle en matière de commerce pour les Etats occidentaux et orientaux d'Afrique sera envisagée. déterminés à jouer un rôle actif au sein de l'Organisation de l'unité africaine et nous appuierons les efforts de l'Organisation visant à réaliser la décolonisation complète du continent africain, l'élimination du racisme et du néo-colonialisme. Le Gouvernement oeuvrera notamment pour l'accession de la Namibie à l'indépendance, l'acceptation d'un gouvernement par la majorité en Afrique du Sud et la reconnaissance de la République arabe démocratique sahraouie en tant qu'Etat souverain. Les mouvements de libération intéressés - l'African National Congress (ANC) et la South West Africa People's Organization (SWAPO) - Seront reconnus par Maurice comme les représentants légitimes des peuples d'Afrique et de Namibie repectivement. Abhorrant l'apartheid et appuyant le peuple opprimé d'Afrique du Sud, le Gouvernement, conformément aux résolutions de l'Organisation de l'unité africaine, des Nations Unies et d'autres organismes internationaux, s'efforcera d'obtenir une réduction graduelle de ses liens économiques avec la citadelle du racisme dans le continent africain.

Mon Gouvernement souhaite affirmer sa détermination d'élargir son champ de coopération avec l'ensemble du monde arabe qui doit être à même d'utiliser son importance économique et stratégique aux fins du développement social et économique de ses peuples et contribuer à l'établissement de la paix et de la sécurité internationales. Le Gouvernement est convaincu que la reconnaissance, par la communauté internationale, de l'Organisation de libération de la Palestine en tant que seul représentant du peuple palestinien et du droit de la nation palestinienne à la qualité d'Etat est la condition préalable essentielle à l'établissement de la paix dans la région.

La coopération régionale sera renforcée par le Gouvernement actuel.

Le Gouvernement donnera priorité au développement de relations étroites avec l'Inde dans le domaine économique, commercial et industriel. Les relations avec les pays voisins de l'océan Indien seront renforcées et la possibilité de forger des liens commerciaux et économiques mutuellement avantageux avec les gouvernements intéressés sera étudiée. L'appui de ces pays, des pays de l'océan Indien et d'autres pays épris de paix du monde sera vivement recherché par Maurice dans sa détermination d'oeuvrer pour la démilitarisation complète de l'océan Indien. Nous n'épargnerons aucun effort pour démanteler toutes les bases militaires étrangères de la région.

Fidèle à son engagement de respecter scrupuleusement l'intégrité et la souveraineté de son territoire, le gouvernement n'épargnera aucun effort pour obtenir le retour à Maurice de l'archipel des Chagos et de l'île Tromelin."

Mme JONES (Libéria) (interprétation de l'anglais): Le monde est entré dans un âge nouveau de maîtrise et de découvertes techniques et a peur de ce que l'avenir lui réserve. En fait, les peuples de la terre sont effrayés à mort par les superpuissances quant à ce que ce nouvel âge scientifique tient en réserve et risque de libérer. Après 37 ans de fraternité universelle, le moment est venu pour les Nations Unies et pour le monde de s'arrêter et de réfléchir sur la ligne de conduite et la direction à adopter pour permettre l'épanouissement soutenu et pacifique de cet âge nouveau. Il y a ceux qui croient que nous pouvons continuer d'exister dans le déséquilibre et dans une répartition et une utilisation inégales de la puissance nucléaire sous forme d'hégémonie militaire, et il y a ceux qui pensent que nous devons préserver notre existence par le désarmement.

Personne ne peut refaire l'histoire. L'histoire de l'humanité sur la Terre est une histoire de mouvement. L'homme se refuse à rester tranquille. Pourtant, il faut qu'il s'arrête de temps à autre pour réfléchir sur le caractère rationnel ou irrationnel, responsable ou irresponsable d'une ligne de conduite qu'il devrait continuer à suivre ainsi que sur les options qui lui sont ouvertes pour préserver l'image du comportement d'homo sapiens civilisé.

Le monde a déjà connu ce dilemme : le progrès scientifique a déjà mis en cause le sort de la terre et de la société humaine. Nous rappelons ici que les incertitudes de la révolution industrielle, il y a près de 250 ans, ont été aussi traumatisantes que celles de l'époque actuelle. Le sort de l'humanité alors se trouvait entre les mains des riches et des puissants et c'est encore ainsi de nos jours. Ne répétons pas cette expérience traumatique au XXe siècle dans notre rendez-vous avec notre destin commun. Qu'un équilibre s'instaure entre l'énergie nucléaire utilisée à des fins pacifiques et l'énergie nucléaire utilisée aux fins de sécurité et d'auto-préservation.

Les superpuissances ont promis de maîtriser tout le potentiel de la technique nucléaire, en exerçant un autocontrôle et une autodiscipline. Il est parfois difficile de les croire; pourtant, on ne peut imaginer qu'elles se détruiront en essayant de maîtriser cet âge nouveau de technique nucléaire. En fait, il est inimaginable de croire que la race blanche se détruira de façon délibérée simplement parce qu'elle a le pouvoir et la capacité de le faire. Nous ne savons pas vraiment en ce moment quels sont les dangers qu'une guerre nucléaire éventuelle entraînerait pour les autres races de la terre et pour tous les êtres vivants. S'il est possible que tous les êtres vivants soient exterminés, comme on nous l'a fait clairement comprendre dans cette salle au cours des dernières semaines, nous devons alors demander à Noé de construire une autre arche avant que le déluge - le déluge du feu - ne nous consume tous.

L'Assemblée générale, au cours de ses sessions extraordinaires sur le désarmement, a replacé l'humanité sur la voie de la collision dans le débat éternel entre la science et la morale. La science est en tête de ligne et comme toujours elle ne se préoccupe pas des valeurs morales de la société. Les superpuissances doivent rétablir l'équilibre entre la science et la morale et fournir au monde des mesures propres à susciter la confiance et l'assurance que la science sera utilisée pour établir le paradis sur la terre et non pas pour y créer l'enfer. Jusqu'à présent, ce qu'elles nous ont dit ne nous réconforte pas beaucoup et trouble plutôt le sommeil du monde parce que, dans leurs laboratoires, elles ne pensent qu'à planifier et à concevoir comment se dépasser l'une l'autre dans la course aux armements.

Là, dans ces tours nucléaires où ils flirtent avec la mort, ils ont mis au point des équations meurtrières pour déstabiliser la planète Terre, comme si Adam et Eve leur avaient donné, à eux seuls et à nul autre, la terre en partage. La communauté internationale demande aux superpuissances de retourner dans leur palais nucléaire et dans leur tour d'ivoire et de mettre au point des nouvelles équations pour stabiliser et renouveler la Terre. En fait, ce qu'ils nous ont dit à cette Assemblée, c'est qu'ils ont épousé ces bombes nucléaires et qu'il leur serait douloureux de divorcer. Ils pourraient envisager les termes de leur séparation, mais pas pour le moment. En attendant, ils gouverneront la terre de la façon qu'ils estiment être la bonne et pour le reste d'entre nous c'est à prendre ou à laisser. Ils ont besoin de temps et nous avons besoin de temps, si nous devons retirer un quelconque enseignement de la crise des Falklands/Malvinas, c'est celui qui nous conduira jusqu'au bord du précipice, ils ralentiront et s'abstiendront d'avancer vers les machoires de la mort. L'humanité peut espérer que cela signifie qu'elles agoniseront en poursuivant le droit chemin et que la raison finira par triompher. En fait, l'humanité des raisons d'espérer. Ils obtiendront la maîtrise de la technique nucléaire à des fins pacifiques pour soulager la faim et la misère sur la terre entière. Ils ont les ressources nécessaires pour lancer un plan Marshall à l'échelle mondiale pour sauver l'humanité de la souffrance.

Dans la course entre la paix et la guerre, la paix prendra l'offensive et abandonnera son attitude défensive. Les superpuissances feront en sorte qu'il en soit ainsi comme ils l'ont toujours fait en dernière analyse. Nous avons parcouru ce chemin avec certaines d'entre elles lorsqu'elles agonisaient sous la pression publique qui les obligeait à abandonner la traite des esclaves, lorsqu'elles agonisaient sous la pression publique condamnant le colonialisme, lorsqu'elles agonisaient sous la pression publique les contraignant à renoncer aux énormes profits de la révolution industrielle pour les utiliser au bien-être des Etats.

Ils tiendront à leurs créatures aussi longtemps que possible mais les abandonneront quand la raison prévoudra et qu'ils seront à même de faire un meilleur choix. L'homme est bon; il ne voudra pas être immortalisé par de mauvaises actions.

Les superpuissances nous ont dit qu'il fallait leur accorder un certain temps pour tenir leurs promesses. Au cas où elles feraient preuve de trop de lenteur, les esprits de Robin des bois, de Guillaume Tell, de Paul Revere, de Karl Marx, du Mahatma Ghandi, de Kwame Nkrumah, de Marcus Garvey, de Martin Luther King et d'outres, chevaucheront à nouveau la Terre. Les superpuissances ont dû se souvenir de la Boston Tea Party même lorsqu'elles ont assisté à la récente New York Tea Party. Toutes ces pressions publiques pour le bien commun de l'humanité sont nécessaires afin de les empêcher de trouver le sommeil tout comme elles empêchent le reste du monde de dormir tranquillement la nuit. Imaginez des êtres humains épuisés par la lutte qui se réveillent rafraîchis, revigorés après avoir été plongés dans un sommeil long, profond et paisible.

Les Nations Unies ont été conçues pour le règlement pacifique des différends par les négociations, le dialogue et les résolutions. Aujourd'hui, au moment où la Terre est tenue en otage par les superpuissances, l'Assemblée doit négocier sa libération. Nous demandons instamment à tous les amis de la Terre de sauver celle-ci de l'assassinat éventuel. La Terre est notre seule demeure et l'homme doit cesser d'agir comme un ouragan, une tornade ou un volcan. Le problème de la sécurité mondiale doit être réglé par des moyens pacifiques et non belliqueux.

Au cours des âges, la puissance du feu n'a jamais terrassé l'esprit de l'homme. Mous faisons donc appel aux plus hauts instincts des superpuissances pour qu'ils sauvent la Terre de la destruction.

Quelques nations ont toujours voulu contrôler la destiné de l'humanité sur Terre. Il y a 500 ans, la Péninsule Ibérique a voulu étendre son hégémonie sur l'ensemble du globe. Aujourd'hui, les superpuissances reprennent le rêve de la Péninsule Ibérique.

Leur hégémonie par les armes empêche le développement des divers pays et l'idée d'un nouvel ordre économique international mérité d'être approfondie. Ma délégation craint que les 1 000 ponts dont le Libéria a besoin pour son développement rural ne puissent jamais être construits. Le million de dollars nécessaire à cette fin pourrait être aisément fourni en les prélevant sur les dépenses consacrées aux armements.

Notre monde est en voie d'évolution. Depuis l'aube de la création jusqu'à environ 100 ans le monde a connu très peu de progrès scientifiques et techniques. Au cours du siècle dernier ces progrès dans ces domaines ont largement compensé l'absence de progrès au cours des premiers milliers d'années d'existence de notre planète. C'est là que réside le dilemme. L'homme veut rattraper le temps perdu, mais il risque ce faisant de dépasser le but visé. Pour lui, la guerre a toujours été un moyen de mesurer les progrès accomplis. La grandeur d'une nation résidait dans la qualité et la quantité de ses arsenaux militaires.

Si la force morale des masses populaires ne participe pas aux efforts des Nations Unies on pourra bientôt dire : "Ici gît la grande planète Terre".

Il y a longtemps que l'on sait que l'homme se querelle volontiers avec la planète Terre. Il est pris de temps à autre de la démangeaison irrésistible de lui refaire un visage neuf. Il l'a déjà fait auparavant, avec les réalisations de la révolution industrielle, et il aimerait changer ses traits de nouveau, mais cette fois, avec les réalisations de la révolution nucléaire. En faisant de la sorte, les peuples ont toujours cherché à connaître ce qu'il adviendrait d'eux dans ce processus de transformation. Lorsque les réponses ne sont pas expliquées, ou lorsqu'elles ne sont pas suffisamment convaincantes, ou même erronées, nous voyons les peuples prendre la parole eux mêmes et donner les réponses comme ce fut le cas récemment.

Nous nous sommes engagés au cours de cette Assemblée, et nous continuerons de le faire, à essayer d'empêcher les superpuissances de répandre la mauvaise graine pour le vingt et unième siècle. Nous avons déjà récolté les fruits des mauvaises graines à notre siècle. La science est bonne; la science est mauvaise. Elle ne peut pas cependant tout à la fois, et simultanément, améliorer la terre et la détruire. La rivalité est une chose saine, mais la rivalité des superpuissances est mal dirigée, et le dilemme dans lequel nous sommes enfermés est lié au risque d'entraîner avec nous la rivalité dans le siècle à venir. La rivalité des superpuissances est vouée au gaspillage, empreinte d'égoîsme, et personne ne semble impressioné, ni par le gaspillage ni par le carnage.

Nous devons donc continuer d'élever la voix, même si elle est lasse, afin de prévenir le fléau nucléaire à la surface de la terre. C'est pourquoi mon gouvernement propose les mesures suivantes: les pouvoirs de surveillance du bureau du Secrétaire général devraient être étendus jusqu'à surveiller les résultats nucléaires des superpuissances; il devrait y avoir davantage de sessions extraordinaires consacrées au désarmement, l'intervalle devrait en être plus court; une surveillance journalière des activités nucléaires par satellites et autres engins de contrôle devrait être intensifiée; - nous possédons la capacité de contrôler scientifiquement la course aux armements et de démasquer les coupables qui troublent la paix sur la terre; des mesures doivent être prises pour prévenir l'utilisation accidentelle de bombes nucleaires dans les pays du tiers monde et pour faire de celui-ci une zone entièrement exempte d'activités nucléaires et une sortie de secours, en quelque sorte, pour le reste du monde; il faut travailler

à une réduction des armements progressive jusqu'à atteindre un niveau ne présentant aucun danger, avant la fin du vingtième siècle: - nous sommes conscients du fait que l'exercice de telles réductions pourrait entraîner de grandes dépenses budgétaires que ce soit pour le gel, la vérification ou la réduction de l'armement nucléaire; des conférences portant sur des mesures visant à renforcer la confiance et sur la réduction des dépenses militaires seraient nécessaires chaque année; Une pression constante devrait être exercée sur les superpuissances pour les amener à respecter l'équilibre dans la course aux armements, pour l'amour de la paix et de la sécurité de toutes les nations et de tous les peuples sur la terre; les Nations Unies devraient être investies du pouvoir de désarmer les superpuissances, par des moyens matériels et non matériels. Son dispositif de désarmement devrait être en éveil constant de manière qu'au vingt et unième siècle nous soyons parvenus à la croissance zéro dans le domaine de l'armement.

Il y a une fissure dans la digue de la Planète Terre et, tout comme le petit garçon hollandais il y a bien longtemps, les hommes doivent poser leur main sur le monde afin d'empêcher le raz de marée de neus engloutir. Respectens la vie. Engageons-nous pour toujours dans la lutte pour le désarmement!

M. ZUMBADO (Costa Rica) (interprétation de l'espagnol): Costa Rica s'est présenté devant cette Assemblée comme un peuple sans armes, sans soldats, sans armée. Cette institution a été élaborée en 1948, il y a plus de trente ans. Trente ans durant lesquels le Costa Rica a vécu en paix avec lui-même et avec ses voisins.

Nous sommes convaincus que seuls les peuples profondément démocratiques, et engagés dans une lutte permanente contre l'injustice et la misère, peuvent prétendre à vivre sans armes, dans le maintien de la paix.

La décision de désarmer unilatéralement requiert de plus un profond respect et une confiance quasi illimitée dans le droit et les dispositifs internationaux mis en place pour préserver la paix et la sécurité. Pour cette raison, le Costa Rica, qui figure parmi les premiers 51 pays signataires de la Charte des Nations Unies, est engagé au renforcement de cette Organisation, et est déterminé à lui voir jouer un rôle de plus en plus efficace et actif dans la solution des multiples défis auxquels nous faisons face aujourd'hui.

Costa Rica, un peuple sans armes, vit dans une région particulièrement agitée à l'heure actuelle, où il semble que l'utilisation des armes soit pratiquement

une institution pour acquérir et conserver le pouvoir. Ceci est aggravé par le fait que l'importance géopolitique de la région a amené les conflits internes à déborder les frontières, appelant les superpuissances à jouer un rôle d'une manière ou d'une autre. Cela entraîne une course aux armements qui est une menace évidente à la paix et à la sécurité de notre région. Le Costa Rica maintient la thèse que les armes sont une cause de tensions internes et externes. Ainsi, si nous voulons donner une chance à la paix et à la tranquillité de l'emporter dans nos pays, nous devons entreprendre de manière impérative un processus de démilitarisation en Amérique Centrale.

Il semble ironique qu'à la fin de cette conférence, le monde connaisse une période extrêmement belliciste, avec de sérieux conflits au Moyen-Orient, dans l'Atlantique sud où nos frères argentins se sont vus sérieusement affectés, en particulier, et dans d'autres parties du monde où il existe des tensions graves et où des situations de paix précaire peuvent toujours dégénérer en guerres.

Malheureusement, l'histoire de l'humanité nous montre que la course aux armements suit de tels conflits, telle une réaction en chaîne, affectant non seulement les pays qui sont parties aux conflits, mais également des pays qui ne sont pas concernées en apparence. Les préjudices que la course aux armements peut causer au développement de nos pays sont parfois aussi dévastateurs que les guerres elles-mêmes.

Les guerres dites classiques s'étendent aujourd'hui avec une telle rapidité que la conscience du monde semble s'y être déjà accoutumée. Cette tendance va si loin que de telles situations sont présentées comme des victoires, aussi longtemps qu'elles ne sortent pas des frontières des pays en développement et ne déclenchent pas de guerre nucléaire.

Peut-être les horreurs, sur lesquelles nous sommes bien documentés, de ce que seraient les conséquences d'une guerre nucléaire ont-elles émoussé la sensibilité de la communauté internationale envers les répercussions des guerres classiques? Nous voyons même maintenant, avec une grande indignation, la manière dont, dans les moyens de communication, on met davantage l'accent sur l'emploi de tel ou tel autre moyen de destruction ou sur l'efficacité d'une arme, sur la misère de la mort, sur la perte des moyens de vie ou sur l'humiliation des vaincus.

Au cours de ces dernières semaines, on commence même à percevoir les conflits comme instruments de propagande pour les différents appareils militaires sur le marché et tandis que nous délibérons ici sur la manière de réaliser le désarmement, des milliers de spécialistes, dans le monde entier, sont en train de tirer les leçons des conflits récents pour améliorer et perfectionner la capacité de destruction de ces armes, avec l'appui de milliards de dollars qui sont de plus en plus consacrés à ces fins.

Cela nous permet de prévoir, à moins que la volonté politique nécessaire pour en modifier la tendance n'intervienne, un développement technologique, ainsi que des investissements, dans le secteur militaire, qui vont consommer toutes les possibilités de surmonter les problèmes du sous-développement et de la misère. Il sera toujours plus difficile, compte tenu du renforcement de certains groupes d'intérêts, de rencontrer à l'avenir des conditions politiques minimales pour obtenir des accords considérables dans le domaine du désarmement et du développement.

Nous pourrions nous demander à quel moment le monde développé traitera de la même façon les pays qui se trouvent dans de sérieuses difficultés économiques et ceux qui sont ses clients et qui se trouvent en guerre. Comme l'a dit dans sa récente déclaration le représentant de l'Equateur, nous traversons une époque dans laquelle les principales puissances industrialisées ont paradoxalement diminué leurs contributions aux programmes qui ont pour but de favoriser le transfert de ressources par des voies multilatérales, et ce en même temps qu'elles augmentent leurs budgets militaires.

Par ailleurs, on n'a guère progressé dans le dialogue Nord-Sud pour parvenir à un ordre plus juste et plus équitable, condition élémentaire d'une paix durable.

Costa Rica fait siennes sans réserve les recommandations contenues dans le rapport du Secrétaire général qui fait l'objet du document A/36/356 où se trouve analysée la relation entre le désarmement et le développement. Nous considérons qu'il est indispensable d'élargir le débat sur le désarmement pour y inclure tous les aspects qui ont trait à la nécessité d'apporter les changements structurels nécessaires afin que la violence sous toutes ses formes soit éliminée. Il est évident que l'absence de dynamisme dans les économies, l'épuisement des ressources physiques dont le monde dispose pour assurer sa croissance, ainsi que les tensions qui sont créées par une mauvaise répartition des revenus et de la richesse sur le plan national et international, portent atteinte à la sécurité du monde.

Comme on peut le lire dans le rapport de la Commission Brandt où il est dit que la sécurité du monde est liée à l'immense brèche existant entre les pays riches et les pays pauvres, les graves injustices qui règnent et le fait que les nécessités les plus élémentaires des pays pauvres ne sont pas satisfaites sont une cause supplémentaire d'insécurité. Si l'on parvenait d'une manière quelconque à contrôler les dépenses militaires et si l'on consacrait une partie des économies ainsi réalisées à des fins de développement, la sécurité du monde se trouverait renforcée. A cet égard, il nous semble qu'il conviendrait de réfléchir sérieusement à la proposition tendant à créer un fonds international qui serait alimenté par les ressources provenant des efforts que déploieraient les pays en faveur du désarmement.

De plus, nous aimerions ajouter à ces recommandations la suggestion d'envisager les propositions suivantes. Il conviendrait en premier lieu que les pays qui fabriquent des armements s'engagent à limiter leur production d'armes classiques. Il faudrait en finir avec l'excuse cynique selon laquelle "si nous ne vendons pas des armes, d'autres en vendront". Il faut également mettre fin à cette notion immorale qui consiste à considérer l'industrie militaire comme n'importe quelle autre industrie et à estimer que le commerce des armes est aussi légitime que celui des tracteurs. Il faut avoir présent à l'esprit que le droit à la vie

est le premier des droits, le plus indispensable de tous les droits de l'homme. La guerre est la négation de ce droit et partant l'antithèse de tous les droits de l'homme. L'industrie militaire maintient une relation de cause à effet avec la violence et doit donc être ainsi perçue.

En second lieu, en soulignant les dangers que les conflits belliqueux entraînent pour une accélération de la course aux armements, il serait tout à fait approprié qu'après chaque affrontement on réunisse une conférence à laquelle participeraient toutes les parties au conflit, y compris celles qui auraient fourni des armes, afin d'éviter la course aux armements prévisible.

Enfin, mon pays maintient depuis plusieurs années la thèse selon laquelle si l'on affecte des ressources aux programmes de coopération internationale, il conviendrait d'accorder une attention particulière non seulement à la pauvreté relative des peuples, mais aussi aux efforts des peuples en faveur du désarmement.

Motre petite nation qui ne compte guère plus de 2 millions d'habitants, partage les préoccupations profondes de l'humanité quant à sa survie. Nous n'aimons pas la rhétorique, mais nous avons vécu par contre en nous faisant l'écho des paroles prononcées par ce grand homme du continent latino-américain, don Benito Juarez, qui se trouvent inscrites à l'entrée de cette même salle et qui résument l'esprit de cette Organisation: "C'est le respect du droit d'autrui qui constitue la paix".

Espérons que cet esprit animera un jour la conduite de tous les gouvernements du monde.

Le PRESIDENT : Nous venons d'entendre le dernier orateur de cet après-midi.

Le représentant du Royaume-Uni a demandé la parole dans l'exercice de son droit de réponse.

Sir Anthony PARSONS (Royaume-Uni) (interprétation de l'anglais):

A propos de la déclaration faite cet après-midi par le représentant de Maurice,
je formule chaleureusement à mon tour le voeu qu'il a exprimé de voir se renforcer
les liens d'amitié entre Maurice et mon pays. Je dois cependant relever
ce qu'a dit l'ambassadeur Ramphul sur la question de la souveraineté sur l'île
de Diego Garcia. C'est le Royaume-Uni et non Maurice qui détient la souveraineté
sur cette île. Notre position sur toutes ces questions de souveraineté sur
certaines petites îles de l'océan Indien est bien connue et a été exposée à
de précédentes sessions de l'Assemblée générale. Cette position n'a pas changé.

Le PRESIDENT : nous venons d'achever le débat général.

Avant de lever la séance, je rappelle que la prochaine séance plénière de l'Assemblée générale aura lieu mardi prochaine 29 juin dans la matinée. A cette occasion, l'Assemblée générale entendra une allocution du Président de la République de Guinée.

La séance est levée à 18 h 40.